

# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

4<sup>ème</sup> trimestre 2014

92<sup>ème</sup> année

P301082



## La Cigogne blanche

## Nouveau centre de revalidation

## Le pays du bonheur national brut

# Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922,  
les statuts ont été publiés pour la première  
fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

**Siège social, bureaux, boutique verte :**  
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

**Siège pour la Wallonie :** Jalna, Heure-en-Famenne.

**N° d'entreprise :** 0414 132 194

**TVA :** BE 0414 132 194

**Tél. :** 02 521 28 50 • **Fax :** 02 527 09 89

[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

## Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

**Membre adhérent :** 20 €

**Membre étranger :** 26 €

**Membre protecteur :** 30 €

**Membre donateur :** 60 € \*

**Membre à vie :** 1.250 € \*

\* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

**Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.**

**Compte CCP :** BE43 0000 2965 3001 (BIC : BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme & l'Oiseau, 2% sur les séjours dans notre Centre Nature de Jalna et 10% sur les achats à notre boutique verte.

**Président :** Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • [beaumont@skynet.be](mailto:beaumont@skynet.be)

**Vice-président / Trésorier :** Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • [michel.david@topbd.be](mailto:michel.david@topbd.be)

### Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage (CROH - CREAES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

### Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 15 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

**RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER**

**JALNA AU ♥ DE LA NATURE**





Ludivine Janssens

## carte d'identité

- **Nom commun** : Cigogne blanche
- **Nom latin** : *Ciconia ciconia*
- **Taille** : 90-115 cm
- **Répartition** : Toute l'Europe
- **Statut** : Strictement protégé

# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N°4 **octobre • novembre • décembre 2014 • 92<sup>ème</sup>**

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

## Sommaire

<b>EDITO</b> .....	5
<b>1922-2014 : 92 ANNÉES DE COMBATS</b> .....	6
<b>LU, VU ET ENTENDU</b> .....	10
<b>CONSTAT ALARMANT</b> .....	12
<b>POUVOIRS PUBLICS ET NATURE</b> .....	18
<b>IL Y A 100 ANS</b> .....	22
<b>LA CHASSE EN QUESTION</b> .....	24
<b>OISEAUX DANS LE MONDE</b> .....	30
<b>VIENT DE PARAÎTRE</b> .....	40
<b>LA LIGUE EN ACTION</b> .....	42
<b>BIEN-ÊTRE ANIMAL</b> .....	44
<b>NOTRE CENTRE NATURE</b> .....	46
<b>FAUNE CAPITALE</b> .....	48
<b>AGENDA</b> .....	50
<b>NOURRISSAGE HIVERNAL</b> .....	52
<b>BOUTIQUE VERTE</b> .....	55
<b>HOMME &amp; OISEAU</b> .....	58
<b>MIGRATION</b> .....	60
<b>RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER</b> .....	66

**Rédacteur en chef :**  
Jean-Claude Beaumont.

**Comité de rédaction :**  
Michel David, Jean-Claude  
Beaumont, Ludivine Janssens.

**Mise en page :** Jérôme Hallez.

**Secrétariat :** Nadine Peleman.

**Photos :** Ludivine Janssens, Jérôme  
Hallez, Damien Hubaut, wikipedia.org,  
Guy Shorrock, Vildaphoto,  
Hervé Stievenart, Jean-Claude  
Beaumont, Mathieu Picard, Dr Ingrid  
Visser, Philippe Moës, Vildaphoto,  
Franck Renard, Nadège Pineau,  
Chantal Renault.

**Corrections :** Elise Lonchay,  
Michel David.

**Réalisation :** avec l'aide d'Actiris.

**Impression :** Corelio/Nevada-Nimifi.

**Editeur responsable :**  
Jean-Claude Beaumont,  
rue de Veeweyde 43  
1070 Bruxelles.



# LRBPO



# Editorial

# Du coq à l'âne



Le présent numéro de l'Homme & l'Oiseau parle : du Semblant-cochon, une bête extraordinaire qui hante nos bois et qui terrorise les traqueurs ; des 421.000.000 d'oiseaux qui sont disparus depuis 30 ans ; de la grippe aviaire coréenne qui perturbe les éleveurs industriels hollandais ; de la Cigogne blanche qui n'apporte plus les bébés ; des insecticides qui sont aussi des « avicides » ; de la Tourte voyageuse exterminée par les chasseurs il y a 100 ans ; des Ortolans que certains préfèrent

dans leurs assiettes plutôt que dans la haie ; d'anglais pris en flagrant délit de vols d'œufs bulgares ; d'un moine bouddhiste qui plaide pour les animaux ; d'une Orque, condamnée à la détention à vie, qui ronge le béton de sa prison ; d'oiseaux blessés par les pêcheurs dans un site en péril ; d'une nouvelle espèce, le Renard bruxellois et d'un pays extraordinaire où l'on ne chasse pas et où le bonheur est la plus grande des richesses.

Une revue « *un peu de tout* », à l'image de notre pays : insolite, surréaliste mais tellement interpellante. Un melting pot de nouvelles souvent, hélas, plus mauvaises que bonnes...

Et dans le même ordre d'idées : « *Il ya un peu plus, je vous le mets* », on apprend que le Rhinocéros blanc du nord de l'Afrique est quasi éteint. De mille en 1963, il ne reste plus que six individus de « *Ceratotherium simum cottoni* ». Ils sont tous en captivité. Un mâle et deux femelles sont à Ol Pejeta au Kenya gardés par l'armée en permanence ; un mâle et une femelle résident au zoo de San Diego aux Etats-Unis et une femelle au zoo de Dvůr Králové en République tchèque. Malheureusement, de l'avis des spécialistes, les mâles sont trop âgés pour procréer.

Ainsi va le monde. Un monde dans lequel l'Homme détruit plus qu'il ne conserve de Nature. On ne sait pas où on va, mais on y va !

Jean-Claude Beaumont, Président.

# Histoire et petites histoires de la Ligue... (LXXXVII)

## 1975 • 2<sup>ème</sup> partie

**Le 29 septembre 1975 est une date historique pour notre association. En effet, c'est ce jour-là qu'a lieu l'Assemblée générale la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux. L'Assemblée décide d'admettre trois nouveaux Administrateurs : Roger Arnhem, Frédéric De Wilde et Alfons Tobac.**

Jean-Claude Beaumont

1922-2014 : 92 ANNÉES DE COMBATS

Dans la foulée, un nouveau Bureau est formé. Il est composé de Roger Arnhem qui devient Président de la Ligue, Frédéric De Wilde, Secrétaire général et Alfons Tobac, Secrétaire Administratif.

Monsieur Armand Toussaint devenant Président honoraire et Edmond Doclot, Secrétaire général honoraire.

Le 23 décembre, Roger Arnhem convoque une nouvelle Assemblée générale qui décide « d'admettre le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO) comme « organe d'information et de propagande » de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO). Il décide, en outre, de transférer le siège social au 8, Durentijdelei à Brasschaat, domicile du nouveau Président.

Mais peu de choses vont changer dans l'immediat; on continuera à parler beaucoup plus du CCPO que de la LBPO.



Le numéro d'octobre du bulletin du CCPO est entièrement consacré à la chasse et aux nombreux problèmes qu'elle pose. L'enfer c'est les autres, disait Jean-Paul Sartre. Cela s'applique aussi aux tendeurs et aux chasseurs. Ils vous diront

qu'eux seuls sont des bons tendeurs, de bons chasseurs qui aiment les oiseaux, tandis que les autres (entendez tous les autres) n'y connaissent rien, détruisent la nature et ne pensent qu'à l'argent. C'est la démonstration que Roger Arnhem en fait dans l'éditorial intitulé « Lettre du Président » (278).

Dans ce même numéro on apprend qu'il y a exactement 602.700 oiseaux, appartenant à l'avifaune européenne, en captivité en Bel-

LIGUE BELGE  
POUR LA  
PROTECTION DES OISEAUX

1090  
Secrétariat : 15, rue A. Gemaad  
BRUXELLES 9

Compte chèques postal : 7966.30



BELGISCH VERBOND  
VOT  
BESCHERMING VAN VOGELS

1090  
Secrétariat : 15, A. Gemaadstraat  
BRUSSEL 9

Postrekening : 7966.30

Sans l'oiseau, la terre serait un désert  
(G. Houlet)

Bruxelles, le  
Brussel, de

30 septembre 1975.

ASSEMBLEE GENERALE du 29 septembre 1975.  
+++++

PRESIDENCE : Armand TOUSSAINT.

SECRETAIRE GENERAL-TRESORIER : E. DOCCLOT.

- 1) L'Assemblée décide d'admettre trois administrateurs :  
Roger ARNIEM, Frédéric DE WILDE à Alfonso TOBAC.
- 2) Composition du nouveau Bureau :
- R. ARNIEM, Président
  - F. DE WILDE, secrétaire général,
  - E. DOCCLOT, secrétaire général honoraire,
  - A. TOBAC, secrétaire administratif,
  - A. TOUSSAINT, administrateur honoraire.

3) En-fin, à l'effet de donner à la cause de la protection une impulsion toute spéciale, l'Assemblée envisage de se réunir endéans le prochain trimestre de cette année pour prendre décision en faveur d'une fusion effective avec le Comité de Coordination pour la protection des Oiseaux (C.C.P.O.) ayant son siège : 8, Durentijdelei, 2130 - BRASSCHAAT.

Le Secrétaire Général,

E. DOCCLOT

Le Président,

A. TOUSSAINT

Fac-similé du procès-verbal  
de l'Assemblée générale du 29  
septembre 1975.

Ceux qui firent la Ligue...

## Alfons Tobac

(1915 - 2001)

- Instituteur de formation (1935).
- Militaire (1938 - 1966), il termina sa carrière comme Commandant-officier payeur.
- Officier de l'Ordre de la Couronne.
- Invalide de guerre 1940 - 1945.
- Secrétaire administratif du Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (1966-1975) puis de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (1975 -1987).
- Pendant 6 ans (de 1981 à 1987), il a imprimé des centaines de milliers d'adresses à l'aide de son adressographe industriel (280).
- Il a également visité, en train et valise à la main, toutes les provinces belges afin d'y constituer des groupes de travail locaux en vue de favoriser le développement de l'association.



Monsieur Tobac avec son fils et son célèbre adressographe dans les années 70 (281).

« Un hommage tout particulier doit être rendu à M. Alphonse Tobac, ami et collaborateur de la première heure, qui a endossé la lourde responsabilité de l'administration de nos membres et de l'envoi de nos revues, tâches absorbantes qu'il a assumées avec constance, perfection et minutie. »

Roger Arnhem 1987 (281).

gique ! Officiellement, les tendeurs vont pouvoir capturer, en cette fin d'année, de nouveau 80.000 oiseaux (Landbouwleven du 8 novembre).

Le CIPO - section belge (Conseil International pour la Protection des Oiseaux devenu actuellement Birdlife International) - ne s'est plus réuni depuis 1968. Cette situation est ridicule ! Il est heureux que, pendant ce temps, deux ou trois sociétés se sont occupées activement de protection des oiseaux et de bien faire avancer les choses (D'après la lettre du Dr Rappe, Président d'Aves au Président de la Section belge du CIPO, Mr Kesteloot). ●

## BIBLIOGRAPHIE

Les références non renseignées ici renvoient aux articles précédents.

(275) Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO), Bulletin Janvier-février-mars 1975.

(276) Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO), Bulletin Avril-mai-juin 1975.

(277) Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO), Bulletin Juillet-Août-Septembre 1975.

(278) Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO), Bulletin Octobre-novembre-déc. 1975.

(279) « Gorsac-Koerier » n° 4-1967, revue éditée par la S.A. Gorsac à Saint-Trond.

(280) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux, L'Homme & l'Oiseau, n°2, 2001.

(281) Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux, L'Homme & l'Oiseau, n°3, 1987.





# Concours international de photos 2015

## Les oiseaux et leurs petits

Dans le cadre des portes ouvertes du week-end des 21 et 22 mars 2015, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux organise son quatrième concours photos. Le thème du concours est « Les oiseaux et leurs petits ».

Il s'agit, d'une part, de faire découvrir la nature au travers de photographies et, d'autre part, de sensibiliser ainsi à la protection de la nature.

Un jury, composé d'ornithologues, de photographes animaliers expérimentés, et de représentants de la Ligue, sera chargé de sélectionner 40 photographies destinées à être exposées durant les portes ouvertes.

### Les quatre prix seront les suivants :

- **Le prix du Jury**, récompensant la meilleure photographie du concours.
- **Le prix de la LRBPO**, récompensant les valeurs de la protection.
- **Le prix du public**, attribué lors des portes ouvertes.
- **Le prix junior**, récompensera les moins de 18 ans.

Le règlement du concours est disponible sur notre site [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)



**LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL**

rue de Veeweyde 43-45, B-1070 Bruxelles

Tél. +32 (0) 2 521 28 50

[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

# Lu, vu et entendu

## Sangliers agressifs !

L'Avenir du Luxembourg du 18 novembre relate que : « Ces derniers jours, plusieurs traqueurs ont été blessés lors de battues. A chaque fois, ils ont

été chargés par des sangliers blessés. Seraient-ils plus agressifs cette année ? Certains assurent que ce comportement serait dû à la grande quantité de

glands. Ces fruits contiendraient une substance qui rendrait les suidés plus agressifs... »

Une agressivité due aux glands ? Vraiment, la fabulation des chasseurs est performante lorsqu'il s'agit de se disculper de leurs responsabilités. Tout d'abord, c'est leur nourrissage artificiel des sangliers pour les maintenir dans le territoire qui les rend moins craintifs vis-à-vis de l'homme. Ensuite, il est bien connu que la chasse en battue blesse beaucoup (en moyenne 6 à 8 balles par bête tuée alors qu'en affût une seule suffit habituellement). ●



LU, VU ET ENTENDU

## Nouvelle espèce !

On n'arrête pas de se plaindre de la disparition ou de la raréfaction de nombre d'espèces. Cette fois, voici du positif. Grâce à des chasseurs à Brûly-de-Couvin, une nouvelle espèce vient d'être découverte : un « Semblant-cochon ». A ne pas

confondre avec le sanglochon ou le cochonglier, espèces bien connues de rencontres amoureuses entre sanglier et cochon domestique.

Cette nouvelle espèce serait issue du croisement entre un sanglier et un porc vietnamien.

L'identification a été aisée, car l'animal a été immobilisé selon la technique des chasseurs. Une immobilisation malheureusement définitive, qui empêche de sauvegarder cette espèce nouvelle encore rare en nos forêts. ●

## Quel toupet !

Le Brico de Wavre n'a pas hésité, sans auto-risation, à copier - grossièrement - notre emblème pour signaler ses rayons de nourriture et nichoirs pour oiseaux. Lettre recommandée leur a été envoyée.

Les affiches ont aussitôt été retirées. ●



## Voleur d'œufs

Un anglais, collectionneur d'œufs, a été condamné à six mois de prison, en Bulgarie, après avoir avoué la possession illégale d'œufs d'oiseaux protégés et des spécimens empaillés.

C'est après une longue enquête réalisée par la police de Burgas en Bulgarie, assistée de Sociétés de Protection des Oiseaux, bulgare (BSPB) et anglaise (RSPB), que l'affaire a été élucidée.

Le voleur d'œufs, Jan Frederick Ross, de Bury, dans le grand Manchester, écope, en plus, d'une amende de cinq mille Lev (2.559€). Il avait déménagé en 2004 en Bulgarie. En 2011, son appartement avait été perquisitionné et la po-



Guy Shorrock (www.rspb-images.com)

la BSBP sur un site de nidification du Vautour percnoptère. On pense qu'il a été pillé par Ross en 2010.

lice avait retrouvé seize œufs dont un œuf de Vautour fauve (*Gyps fulvus*), un nicheur très rare dont il n'existe plus que soixante couples dans le pays. Tout un matériel d'escalade a été retrouvé, car les vautours nichent sur des falaises.

Une série de photos et son agenda prouvent, en outre, que l'individu n'était pas à son coup d'essai. Il y a des suspicions de vols d'œufs de Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) et d'Aigle impérial (*Aquila heliaca*). Ces deux dernières espèces n'ayant, chacune, qu'une population de 28 couples en Bulgarie. ●



Guy Shorrock (www.rspb-images.com)

LU, VU ET ENTENDU

# Merci d'avoir renouvelé votre cotisation pour



# 2015

Si vous avez oublié, ce n'est pas grave :  
20 € au compte **BE43 0000 2965 3001**

**Et c'est réglé !**

**La Protection des Oiseaux vous dit merci !**

# Record d'oiseaux migrateurs ?

L'Eurobirdwatch est un réseau d'observation des migrations mis en place par Bird Life International (représentée dans plus de cent pays). Il invite le public à observer les oiseaux migrateurs, dans leur région, pendant le premier week-end d'octobre. Trente-trois pays d'Europe et d'Asie centrale (de l'Arménie à l'Ouzbékistan) ont participé à l'opération.



Damien Hubaut

*Pinson des arbres.*

Pour la Belgique, 91.000 oiseaux ont été comptés. Les principales espèces observées sont : le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) avec 51.000 exemplaires, le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) 8.079 individus et le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) avec 7.156 oiseaux (doubles comptages inclus). Mais aussi, par exemple : 2.000 Hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*), 4 Balbuzards pêcheurs (*Pandion haliaetus*).

Pour toute la zone Europe-Asie centrale, 280.221

oiseaux ont été comptés, répartis en 143 espèces. Les plus nombreuses étant les Grives, dont la Grive musicienne avec 43.300 observations. Le record appartient au Pinson des arbres avec 101.000 individus.

La presse a parlé de record, cela nous laisse perplexe. D'abord, lors des précédentes éditions, les conditions climatiques n'étaient pas bonnes, alors qu'en 2014 elles étaient parfaites. Ensuite, le nombre d'observateurs va croissant suite à l'engouement du birdwatching. Ce plus d'observateurs égale le plus d'oiseaux

CONSTAT ALARMANT



*Hirondelles rustiques.*

LRBPO



*Alouette des champs.*

observés. Enfin, ces comptages donnent une idée globale assez vague (double, triple comptage...) de la situation. On peut, simplement, n'en déduire que des tendances d'évolution de population.

Titrer dans la presse qu'il y a un nombre record d'oiseaux migrateurs, relève de l'effet d'annonce. Annonce qui cache mal la triste réalité de la situation désastreuse dans laquelle subsiste notre avifaune.



# 421.000.000

C'est le chiffre des oiseaux disparus, en trente ans, en Europe et le résultat d'une étude publiée par le journal scientifique *Ecology Letters*. Les scientifiques ont analysé les données sur 144 espèces d'oiseaux de vingt-cinq pays européens.

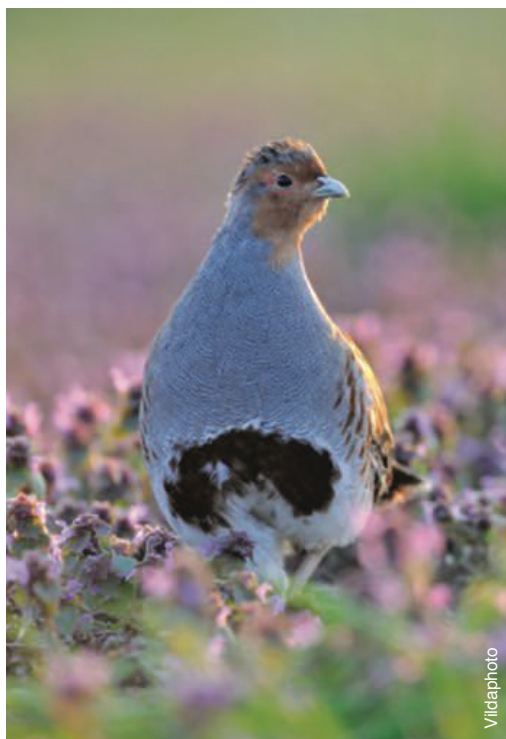
Ces données ont été collectées par des observateurs bénévoles. Certains de nos membres ont participé, parfois sans le savoir, à cette étude. Ce chiffre ne nous étonne absolument pas et serait, pour nous, en dessous de la réalité. Ce sont les espèces les plus communes qui paient

le plus lourd tribut à notre façon d'agir avec l'environnement. Paradoxalement, certaines espèces rares ont vu leurs effectifs augmenter suite à des mesures de conservation. Les espèces les plus touchées sont les oiseaux des champs. Un déclin allant jusqu'à 90% a été enregistré

“ Ce chiffre ne nous étonne absolument pas et serait, pour nous, en dessous de la réalité. ”

pour la Perdrix grise dont nous demandons la protection, l'Alouette des champs, le Moineau domestique, l'Etourneau...

Il y a des centaines de causes à ces dispari-



*Perdrix grise.*

CONSTAT ALARMANT



Jean-Louis Zimmermann

tions. Certaines sont globales et d'autres spécifiques à chaque espèce. Mais, d'une manière générale, trois causes principales peuvent être évoquées :

- l'urbanisation galopante que l'on connaît dans nos pays. 1/5<sup>ème</sup> de notre territoire belge est désormais bâti. Chaque année le domaine naturel est grignoté et/ou amputé de larges portions de territoire. Il y a moins d'espace pour la nature et de nombreuses pertes d'habitats donc, moins d'oiseaux.
- les pratiques agricoles industrielles qui uniformisent et désertifient nos paysages. Elles utilisent quantités de produits biocides dont les néo-nicotinoïdes (voir plus loin). Pédofaune détruite, insectes pulvérisés, haies disparues,

plus de zones refuges, plantes typiques des cultures et des bords de champs disparues, tout cela concourt à la disparition des oiseaux.

- les dangers de la migration. Des millions d'oiseaux se font encore tuer dans le sud de l'Europe (Malte, Chypre, Italie...) et aussi au Liban, en Egypte...

La gestion actuelle de notre environnement apparaît incapable d'enrayer l'hécatombe de nombreuses espèces encore communes. Cette disparition de la faune ornithologique est alarmante.

*« C'est un avertissement qui vaut pour toute la faune européenne. La manière dont nous gérons l'environnement est insoutenable pour nos*





*espèces les plus communes* », explique Richard Gregory, de la Société Royale (Anglaise) pour la Protection des Oiseaux, qui a co-dirigé l'étude.

Les scientifiques recommandent, entre autres, l'application rapide de nouveaux schémas agricoles et la mise en place de zones vertes en milieu urbanisé. (D'après Belga)



## Insecticides, pas seulement contre les insectes

Dans les années soixante, en été, quand nous faisons de longs trajets en voiture, le pare-brise était maculé d'insectes écrasés. Actuellement, il n'y en a presque plus. Un petit exemple qui illustre la disparition des insectes en quelques décades. Des scientifiques du monde entier ont noté et se sont alarmés de ce déclin dramatique des populations d'insectes. Ils ont décidé de chercher les causes possibles dans l'usage des nou-

veaux groupes d'insecticides systémiques: les néo-nicotinoïdes. Cinquante-trois scientifiques, de quinze nations réparties sur les quatre continents, regroupés dans le « Task Force on Systemic pesticides » ont pour but d'informer les décideurs sur l'impact de ces produits sur la biodiversité et les écosystèmes. Impacts beaucoup plus graves qu'on ne le pensait. Pour les Pays-Bas, on estime que cinquante pour cent des insectes sont disparus.

Les néo-nicotinoïdes représentent un quart du marché mondial des produits insecticides. Ils sont utilisés depuis les années nonante. Depuis les années deux mille, on soupçonne ce poison d'être responsable de l'affaiblissement dramatique des insectes pollinisateurs, que ce soit directement ou indirectement.



Dans le cadre d'un projet financé par le Conseil Général du Loiret (Jean-Marc Bonmatin, chercheur(\*)), le modèle animal *Drosophila melanogaster* (\*\*), parfaitement connu et représentatif, a permis de décrire et de mieux comprendre la toxicité des insecticides. Ceci

(\*) Contact : Jean-Marc Bonmatin,  
Centre de biophysique moléculaire - Orléans -  
Courriel : bonmatin@cns-orleans.fr

(\*\*) Mouches drosophiles que l'on observe souvent sur les fruits ou attirées par les bouteilles de vin vides ou ouvertes.



Damien Hubaut

Pic épeichette.

CONSTAT ALARMANT

est particulièrement utile pour des insecticides neurotoxiques, lesquels bloquent le système nerveux central.

Depuis, on se rend compte que certains néo-nicotinoïdes sont 5.000 à 10.000 fois plus toxiques pour les abeilles que le célèbre DDT. Ces produits persistent pendant des mois dans le sol et dans les milieux aquatiques. Ils s'accumulent et deviennent particulièrement dangereux pour toutes les autres espèces non ciblées par ces produits : vertébrés et invertébrés.

Même en doses non létales, ces néo-nicotinoïdes sont nuisibles. Ils peuvent, sur certaines espèces, causer des dommages chroniques comme : perte de la mémoire, de l'odorat, fécondité réduite, comportements d'alimentation altérés, des difficultés à voler, une plus grande sensibilité aux maladies.

Les invertébrés terrestres (par exemple : Vers de terre), les insectes pollinisateurs, les invertébrés aquatiques (par exemple : Escargots d'eau) sont touchés, mais aussi les oiseaux. Ces derniers souffrent de la disparition des insectes mais aussi de l'ingestion des insectes

contaminés. Ils peuvent être atteints via la contamination des végétaux, de l'air, des sols, des eaux et l'ingestion de graines enrobées.

Selon le français Jean-Marc Bonmatin (\*), chercheur au Centre de biophysique moléculaire d'Orléans du CNRS, « *la nocivité des néo-nicotinoïdes peut être comparée à celle du DDT ou des organochlorés* ».

“ Même en doses non létales, ces néo-nicotinoïdes sont nuisibles. ”

Il a fallu plusieurs dizaines d'années pour se rendre compte de la nocivité du DDT ; même scénario pour les organochlorés. Maintenant c'est au tour des néo-nicotinoïdes. Quand arrêterons-nous ce jeu stupide qui met en péril notre biodiversité et finalement nous-mêmes ? ●

Source : [www.tfsp.info](http://www.tfsp.info)





# Vos dons font la Différence !

## Aidez-nous à les aider ! Les accueillir dans nos réserves naturelles

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles, ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

# merci

La LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01  
de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles  
en mentionnant : « Don réserves naturelles. »

# Site en péril

Sur la rive gauche, le long de la Basse-Meuse, à Hermalle-sous-Argenteau, il y a l'île aux Corbeaux et l'île Franche-Garenne. Il y a aussi un ancien bras mort de la Meuse qu'on appelle le Hemlot. C'est un endroit sauvage, plein de fleurs, lieu de nidification des oiseaux, frayère pour les poissons et but de promenade sur le chemin de halage. C'est le paradis ? Non, c'est plutôt l'enfer !

Jean-Claude Beaumont

## Une situation anarchique

Le chemin de Halage réservé au piétons et cyclistes (Ravel) est interdit aux véhicules, sauf autorisation. Voitures, 4x4, quads, motos et camping-cars le fréquentent au mépris de la réglementation.

Des pêcheurs allemands, hollandais, belges et même roumains y viennent en nombre. On se

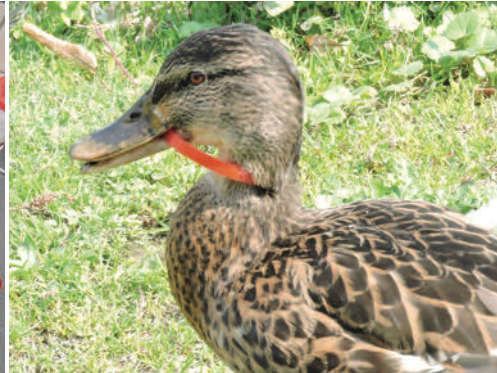
gare partout, n'importe comment, on allume du feu, on coupe des arbres, on campe, on fait du hors-bord le long des îles, et non seulement on abandonne ses déchets mais on apporte aussi ses ordures

## Une nature en danger

Le Hemlot s'envase, il n'y a plus que 30 cm



Le Hemlot.



d'eau. Des dizaines de pêcheurs avec, pour chacun, trois ou quatre lignes, cela fait des kilomètres de fils nylon et des dizaines d'hameçons abandonnés.

Les oiseaux payent un lourd tribut à cause de la négligence des pêcheurs. On ne compte plus les Canards colverts, Cygnes, Foulques, Poules d'eau, Oies, Grèbes emberlificotés dans les fils de pêche avec ou sans hameçon. Résultat : des pattes enflées, tétanisées, amputées et une mortalité importante. Quant aux hameçons ils sont ingurgités par les volatiles. Des carcasses d'oiseaux morts flottent par-ci, par-là. Mais, il y a pire : des oiseaux se font carrément écraser par les véhicules sur le halage. Parfois, on trouve des têtes et des pattes de canards, signes avérés de braconnage.

### Des réactions

La Ligue Royale Belge a déjà été alertée plusieurs fois pour des oiseaux blessés. Le dernier en date : un Cygne malheureusement dé-

cedé à cause d'un fil de pêche. Une pétition, organisée par les riverains, a été envoyée au Bourgmestre de Oupeye. Même la Fédération des Pêcheurs à la Ligne de la Basse-Meuse liégeoise a réagi, mais à contre-courant. Ils exigent que le chemin de halage soit rénové, que des places de parking soient aménagées le long des berges et qu'une barrière soit enlevée pour que les pêcheurs puissent disposer de 300 mètres de route supplémentaire. Plus positivement, ils demandent que le Hemlot soit curé et approvisionné en eau et que certaines habitations riveraines n'y déversent plus leurs eaux usées.

L'Administration, tant communale que régionale, semble abandonner ce site, un endroit de non-droit pourtant en Natura 2000 et qui pourrait redevenir un véritable paradis. ●

Page Facebook : « Les amis du bord de Meuse. »

# Grippe aviaire

La grippe aviaire revient à l'ordre du jour. Et, comme pour la dernière épidémie (2005-2006), par facilité, ou par volonté délibérée, certains individus et certains groupes d'intérêt accusent les oiseaux migrateurs.

Jean-Claude Beaumont

Du point de vue scientifique, il n'y a encore aucune preuve que les oiseaux migrateurs sont les pourvoyeurs de la grippe aviaire dans les foyers récents de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Mais cela est admis comme un fait. Le samedi 22 novembre, au journal RTBF, un « scientifique » du milieu médical, devant une carte du monde, d'un geste large allant de l'Asie du Sud-Est à l'Europe expliquait comment le virus se propageait. Il n'y a aucune espèce d'oiseaux sauvages qui migre du Sud-Est asiatique vers l'Europe.

Les oiseaux migrateurs sont des boucs émissaires. Ils voyagent à travers le monde et ils

sont les candidats idéals pour diffuser le virus. Il y a encore beaucoup de confusion sur le mode de propagation des différents virus de la grippe aviaire. On oublie les autres possibilités, comme la mondialisation du commerce

“ Aucune grippe aviaire hautement pathogène n'a jamais été constatée en Belgique chez des oiseaux sauvages ou migrants. ”



et la libre circulation des personnes. L'importation et l'exportation des volailles, des aliments pour les volailles et le trafic de la faune sauvage. Sans des études scientifiques sérieuses, on ne pourra pas lutter contre cette propagation.

La mesure de confinement des élevages est la seule solution adoptée. Quant à placer des filets au-dessus des poulaillers, pour empêcher un oiseau migrateur infesté, venu d'Asie, de venir picorer quelques grains en lâchant une fiente et que celle-ci soit ingurgitée par un poulet, semble une mesure plus psychologique que réellement efficace.

Selon les associations flamandes de protection de la nature Vogelbescherming Vlaanderen et Natuurpunt, le risque que le virus de la grippe aviaire de type H5N8 soit propagé par les oiseaux migrateurs est extrêmement faible. « Pour le premier cas néerlandais, c'est même exclu, car il s'agit de poulets élevés à l'intérieur », souligne Walter Roggeman. « En plus, il y a des dizaines de transports de volailles difficilement traçables, ce qui montre que le risque que la contamination se propage sans l'intervention d'un oiseau sauvage est bien plus grand. »

**“ Sans des études scientifiques sérieuses, on ne pourra pas lutter contre cette propagation. ”**

« Aucune grippe aviaire hautement pathogène n'a jamais été constatée en Belgique chez des oiseaux sauvages ou migrateurs », affirme M.



Roggeman. « Depuis la grande crise de 2005, environ 3000 oiseaux sont testés chaque année, et aucun cas positif à la variante dangereuse pour l'homme n'a été détecté jusqu'à présent. Des variantes moins pathogènes, inoffensives, sont effectivement découvertes de temps en temps, moins de dix par an. »

La variante H5N8 du virus a été découverte pour la première fois début 2014 dans un élevage de volailles en Corée du Sud. Il est ensuite apparu en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Aucun cas n'a pour l'instant été découvert en Russie, ce qui plaide à nouveau contre une propagation par des oiseaux sauvages. On ne connaît pas encore de vol migratoire direct entre la Corée et l'Europe occidentale.

L'industrialisation des élevages avec des concentrations énormes d'individus, sur des espaces restreints, ne favoriserait-elle pas aussi les maladies contagieuses ? ●

# Triste anniversaire

**Il y a cent ans, en septembre 2014, le dernier exemplaire du Pigeon migrateur, appelé aussi Tourte voyageuse (*Ectopistes migratorius*) mourait. C'est la plus aberrante de toutes les extinctions d'oiseaux et aussi la plus symbolique pour les détracteurs de la chasse. Le nombre de pigeons migrateurs se chiffrait par dizaines de millions.**

Jean-Claude Beaumont

En 1810, Alexander Wilson, un ornithologue d'origine écossaise, ayant effectué un périple aux Etats-Unis, a pu établir que le nuage d'oiseaux observés mesurait environ 380 kilomètres de long et comportait deux milliards d'individus. Le passage de cette multitude de pigeons au-dessus des Etats-Unis pouvait prendre trois jours, parfois à raison de trois millions d'oiseaux par heure. Ce spectacle grandiose monopolisait tous les chasseurs. Des compétitions étaient organisées. Un club de tir pouvait tuer en une semaine 50.000 oiseaux.

C'est après 1860 que l'hécatombe a commencé et que la chasse au pigeon est devenue une activité à temps plein pour tous les chasseurs américains. Les trains amenaient les chasseurs sur les lieux de passage et repartaient avec des wagons pleins de carcasses de pigeons. Les pigeons étaient aussi piégés au filet surtout sur les sites de nidification.

En 1896, les 250.000 pigeons restant se sont regroupés sur un seul site de nidification, en avril, près de Bowling

Dessin de 1920.





Collection du muséum de Grenoble

Pigeon migrateur empaillé abattu en mai 1873 au Canada.

green dans l'état d'Ohio. Les chasseurs furent alertés par télégraphe. Ils affluèrent de toutes parts et le résultat fut catastrophique : 200.000 pigeons furent exterminés ; 40.000 trop mutilés pour être consommés furent jetés à la poubelle.

Le 24 mars 1900, dans le comté de Pike (Ohio), le dernier Pigeon migrateur, vu à l'état sauvage, a été abattu par un jeune garçon.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1914 dans le zoo de Cincinnati, « Martha », un Pigeon migrateur né en captivité, est mort à l'âge de 29 ans. C'était le dernier exemplaire de son espèce. ●

# calendrier 2015



« L'oiseau depuis le crépuscule à l'aube »



Cette année 2015 arrive à grands pas et, pour s'y préparer, nous vous proposons notre calendrier annuel.

Composé, parmi d'autres, des photos gagnantes de notre concours « les Oiseaux du Crépuscule à l'Aube », nous espérons que cette composition vous égayera ou vous émerveillera tout au long de l'année.

Pour l'obtenir, il suffit de verser le montant de 13€ au compte  
BE 43 0000 2965 3001 avec la communication « calendrier 2015 » Il vous sera envoyé dès réception du paiement. Il sera aussi disponible à notre boutique verte, pour la somme de 10 Euros.

LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX

# Le Commissaire Maltais

**Le nouveau commissaire européen en charge de l'Environnement, des Affaires Maritimes et de la Pêche est le social-démocrate Maltais Karmenu Vella. Cet architecte de formation, âgé de 64 ans a été plusieurs fois ministre du Tourisme à Malte et dirigeant ou actionnaire de nombreuses sociétés dans le domaine du jeu et du voyage.**

Jean-Claude Beaumont

Lorsque l'on sait que Malte est en constante contravention pour non respect de la directive oiseau, lorsque l'on sait que l'environnement à Malte est désastreux et devenu un véritable désert écologique, que l'on tue tout ce qui vole et qu'il n'y a pratiquement plus d'oiseaux nicheurs, on ne peut que se poser des questions sur ce choix, et sur la place que tient l'environnement dans la politique de l'équipe Juncker.

**“ Nommer Mr Vella, commissaire à l'environnement, c'est comme nommer un politicien nord-coréen président du comité international de la liberté de la presse. ”**

Le Times of Malta y voit une preuve du « sens de l'humour de M. Juncker ». « C'est l'un des meilleurs candidats de notre gouvernement à pouvoir être nommé à Bruxelles », écrit le quotidien, jeudi 11 septembre, s'étonnant du choix de ce portefeuille pour « un pays qui place l'environnement au plus bas de ses priorités ».

« Nommer Mr Vella, commissaire à l'environnement, c'est comme nommer un politicien nord-coréen président du comité internatio-

nal de la liberté de la presse », s'insurge Vogelbescherming Vlaanderen.

Le Monde du 11 septembre titrait : « L'environnement et le climat, des priorités de seconde zone » et écrivait : « D'aucuns disent que la fusion des portefeuilles de l'action pour le climat, et de l'énergie, et leur subordination au vice-président de l'Énergie prouvent sans ambiguïté que le développement durable n'est pas une priorité pour Jean-Claude Juncker. »

La même chose a été reprochée à la suite de la fusion du portefeuille de l'Environnement avec ceux des Affaires maritimes et de la Pêche.

Le groupement des Verts européens n'est absolument pas content de ce choix. Pour lui c'est la preuve que la politique européenne en matière d'environnement va passer au second plan.



Mr Vella.





Il n'est pas content aussi des réponses apportées par le commissaire lors de son audition au Parlement européen.

Karmenu Vella se veut, cependant, rassurant sur sa volonté de faire appliquer la « Directive Oiseaux » à son propre pays. A ceux qui lui reprochent, quand il était ministre maltais, de n'avoir pas lutté contre la chasse aux oiseaux migrateurs, il répond : « *Je condamne toute chasse illégale. Je ne suis pas commissaire désigné pour Malte, mais pour l'intérêt de l'Union européenne* ».

Vella dit qu'il comprend l'émotion que suscite la chasse à Malte. Comme Ministre du Tourisme, il avait deux boîtes de réclamations : une pour les plaintes générales et l'autre émanant de touristes choqués par la chasse aux oiseaux migrateurs.

D'une manière générale, toutes les réponses du commissaire lors de son audition ont été évasives, vagues et souvent inappropriées. Comme par exemple « *dire que Malte enfreint moins les directives européennes que l'Allemagne (quid des dimensions des pays ?), et aussi qu'il faut revoir la Directive Oiseaux* »... ●



## Aux amateurs de pin's !

Bonne nouvelle pour vous et pour ceux qui seraient intéressés de commencer une nouvelle collection sympathique. Une série de 6 pin's est désormais disponible à notre boutique verte. C'est une bonne occasion de vous faire plaisir ou de compléter la série achetée auparavant.



Ecureuil



Hérisson



Merle



Pinson



Rouge gorge



Verdier

Vous pouvez commander le ou les pin's par courriel ([nadine.peleman@birdprotection.be](mailto:nadine.peleman@birdprotection.be)) ou en versant la somme au CCP : BE43 0000 2965 3001 en n'oubliant pas de préciser en communication la ou les références des pin's souhaités. Le pin's est au prix de 1,50 € + 1,40 € de frais d'envoi (jusqu'à 6 pin's)

# Sauver la Perdrix grise,... !

**A la question de savoir si toute espèce menacée de disparition devrait être intégralement protégée, posée aux quatre principaux partis wallons avant les élections du 25 mai dernier, nous avons reçu une réponse affirmative et sans réserve du Parti Socialiste, du Mouvement Réformateur et d'ECOLO. Le CDH a répondu également OUI, mais en précisant qu'une protection intégrale n'est pas nécessairement garante de la restauration de l'espèce concernée. Cette remarque est juste, mais sans une protection intégrale, c'est-à-dire sans retirer au moins la pression de la chasse, la restauration d'une espèce en difficulté serait sans espoir.**

Michel David

La loi sur la chasse du 28 février 1882, modifiée depuis à de nombreuses reprises, classe encore comme gibier 25 espèces d'oiseaux. En son article 1<sup>er</sup> ter, elle précise : « Dans la Région wallonne, le Gouvernement fixe, ... pour une période

de cinq ans, ... pour chaque catégorie, espèce, type ou sexe de gibier, ... les dates de l'ouverture, de la clôture ou de la suspension de la chasse. »

Ainsi, le 12 mai 2011, le Gouvernement wallon fixait, pour une durée de 5 années, du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016, les dates permettant la chasse à huit des vingt-cinq espèces d'oiseaux classées gibier :

- faisan commun ou de Colchide (*Phasianus colchicus*) ;
- perdrix grise (*Perdix perdix*) ;
- bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) ;
- bernache du Canada (*Branta canadensis*) ;
- canard colvert (*Anas platyrhynchos*) ;
- foulque macroule (*Fulica atra*) ;
- sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) ;
- pigeon ramier (*Columba palumbus*) ;

sans tenir compte de ce que deux de ces espèces, la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver, étaient en voie de disparition : la Perdrix grise considérée comme une des plus menacées à court terme (selon l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie, p.73) et la Sarcelle d'hiver, en danger critique, dont il ne resterait tout au plus que trois couples nicheurs.



Perdrix grise.



Hervé Stevenat

*Sarcelle d'hiver*

Parmi les espèces non chassées, l'atlas précité indique :

- oie cendrée (*Anser anser*) : 10 à 12 couples - rare ;
- canard chipeau (*Anas strepera*) : 8 à 39 couples - limite ;
- canard siffleur (*Anas penelope*) : 1 couple ;
- canard souchet (*Anas clypeata*) : 10 à 15 couples - vulnérable ;
- sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : 5 couples - en danger critique ;
- fuligule milouin (*Aythya ferina*) : 130 à 210 couples - vulnérable ;
- fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : 200 à 260 couples - non menacé ;
- pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : 1 couple ;
- bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : 10 à 11 couples - en danger critique ;
- vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : 6.100 couples - non menacé ;
- poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : 6.000 couples - non menacée.

Les autres espèces non chassées : l'oie à bec court (*Anser brachyrhynchus*), l'oie des moissons (*Anser fabalis*), l'oie rieuse, race continen-

tale (*Anser albifrons albifrons*), le canard pilelet (*Anas acuta*), le fuligule milouin (*Aythya marila*), et la bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) ne sont pas reprises comme nicheuses en Wallonie.

Compte tenu des menaces qui pèsent sur la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver, il importe qu'elles rejoignent la liste des espèces qui ne sont plus chassées. C'est pourquoi, dans le respect des réponses des partis envers les espèces menacées et des 10.000 signataires de la pétition « *Sauver la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver* », qui sera remise prochainement à Monsieur le ministre René COLLIN, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux sollicite que la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver ne figurent plus dans le nouvel arrêté du Gouvernement wallon qui fixera, en 2016, les espèces gibier pouvant être chassées durant une nouvelle période de cinq années. ●



# PÉTITION PERDRIX GRISE

Notre campagne concernant la protection de la perdrix grise lancée en juillet rencontre un franc succès.

**A ce jour, nous avons récolté plus de  
9600 SIGNATURES**

**Nous pouvons encore faire mieux ! Vous pouvez encore faire mieux !**

**SIGNEZ NOTRE PÉTITION**



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be) ou vous pouvez contacter notre secrétariat au **02 521 28 50**. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

**N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses...**

# Pauvres Ortolans

**La chasse à l'Ortolan (Bruant ortolan, *Emberiza hortulana*) est interdite depuis 1979 et l'oiseau est protégé depuis 1999. Pourtant, chaque année, pendant la période du 20 août au 25 septembre, on estime que 30 à 50.000 de ces oiseaux sont capturés et tués dans la région des Landes en France.**

Sous couvert de tradition, cette chasse intolérable est très lucrative pour les braconniers puisque la vente sur le marché noir rapporte jusqu'à 150 €/pièce.

Voici la recette de ce fleuron de la gastronomie française. Elle consiste à engraisser les oiseaux capturés, dans le noir, pendant 3 ou 4 semaines. Ils sont ensuite noyés dans l'armagnac. Leur dépouille est cuisinée et réduite dans la bouche, en bouillie, (chair, os, viscères) et avalée d'un seul trait. Bon appétit !...

Ce grand migrateur, qui peut facilement parcourir plus de 7000 km, est une espèce au seuil de l'extinction. Sa population a chuté de 84 % en 30 ans. C'est l'un des passereaux les plus menacés d'Europe.

L'espèce est protégée ; mais, dans la pratique, une tolérance préfectorale orale, sans valeur juridique, permet la capture des oiseaux en toute impunité.

Comme le dit Matthieu Ricard, les organisations de chas-



seurs sont si puissantes, en France, qu'aucun candidat à un poste d'élu n'ose s'opposer à elles.

Allain Bougrain-Dubourg, pour la Ligue Française de Protection des Oiseaux (LPO), et Pierre Athanaze, pour l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), se sont rendus dans les Landes pour dénoncer ce carnage, déclenchant les habituelles confrontations parfois musclées avec les braconniers.

La Commission européenne a déjà mis l'Etat français en demeure de faire respecter la « Directive Oiseaux ». On pense qu'il sera bientôt condamné\*.

En attendant, une pétition est en cours sur le thème « *Protégeons les Ortolans : moins on en mange, plus on en sauve* » sur [www.mesopinions.com/petition/animaux/protégeons-ortolans-mange-sauve/13058](http://www.mesopinions.com/petition/animaux/protégeons-ortolans-mange-sauve/13058) ●

\*Source : Muriel Fusi, juriste et militante bénévole pour le droit des animaux. Publié le 8 septembre 2014 dans l'Obs .

# Bhoutan, le pays du Dragon Tonnerre

Coincé entre l'Inde et la Chine, sur les contreforts de l'Himalaya, le Bhoutan est l'un des pays les plus extraordinaires de la planète. Le Bonheur y est comptabilisé comme la valeur la plus importante du pays, beaucoup plus importante que ses richesses matérielles. Le bonheur national brut dans une nature totalement préservée.

Jean-Claude Beaumont

Ce petit pays de 753.000 habitants pour une superficie de 38.400 km<sup>2</sup>, à peine plus grand que la Belgique, met l'accent sur ses valeurs traditionnelles. Les hommes se baladent en jupe, tout le monde est en costume traditionnel, même les employés des administrations.

Le Bhoutan, est un pays non fumeur où tradition et religion prennent une importance capitale.

L'avion de la Druk Air zig-zague entre les montagnes en suivant la vallée. L'arrivée à l'aéroport de Paro est vraiment spectaculaire. L'architecture de l'aéroport est en style traditionnel, comme toutes les maisons, les temples, les meubles officiels et même les stations-service. Elle se caractérise par l'utili-

*Le monastère de Taktsan, « la Tanière du Tigre » accroché à une falaise de 700 mètres au-dessus de la vallée de Paro.*



sation de matériaux naturels comme le bois, le bambou, l'argile : qui sont décorés de nombreux motifs animaliers, floraux, sexuels ou religieux. L'intégration de l'habitat humain dans le paysage est vraiment harmonieuse et sans aucune fausse note. Cette harmonisation du bâti humain n'exclut absolument pas le modernisme.

**“ Parcourir le pays est un vrai plaisir, la surprise est à chaque tournant. ”**

Presque tout est sacré au Bhoutan. Bouddha et la religion sont omniprésents. Les rivières, les montagnes, les arbres, sont sacrés. Pour des raisons religieuses, on ne pêche pas, on ne chasse pas ; la détention d'arme est interdite (sauf le tir à l'arc sur cible - sport national), les oiseaux ne sont pas mis en cage et pour ce qui est des montagnes : l'alpinisme est interdit. Les animaux domestiques sont en liberté et les cultures en cages. Les vaches entretiennent les bords de routes et rentrent le soir à l'étable.

Le pays présente une succession de vallées aux versants abrupts, recouverts de forêts denses, dans toute la gamme des verts tant la diversité des arbres est importante. Par-ci, par-là, un hameau isolé entouré de champs, enrichit le paysage.

Parcourir le pays est un vrai plaisir, la surprise est à chaque tournant. Et comme les routes en ligne droite n'existent pas dans ce pays montagneux, les découvertes sont nombreuses : une vue sur les sommets enneigés de l'Himalaya, un temple accroché à une falaise, une cascade, un stoupa, des drapeaux à prières, une



Forêt de Rhododendrons.



Jean-Claude Beaumont

Le Grand corbeau tibétain.



Le roi Jigme Khesar Namgyel Wangchuck lors de son intronisation en 2008.

bande de singes Magots sur les fils électriques, sans compter les surprises, lors de la mousson, comme les glissements de terrains.

L'altitude du Bhoutan varie entre 97 m au sud (vallée du Brahmapoutre) et 7541 m au nord (Mont Gangkhar Puensum). Le climat va de tropical humide, en passant par un climat tempéré avec mousson, et alpin avec mousson puis les neiges éternelles dans le nord. Ces variations extrêmes de reliefs et de climats déterminent une flore très diversifiée et une faune qui l'est tout autant.

En l'espace de 70 km, on passe de la rizière, de

la bananeraie, à la forêt de feuillus puis la forêt alpine et enfin la haute montagne. Le pays est à 70% recouvert de forêts naturelles, qu'elles soient tropicales ou alpines. Les forêts de Génévriers / Rhododendrons sont celles que j'ai le plus appréciées. Elles sont situées à plus de 3000 mètres d'altitude. Parmi les Génévriers centenaires (*Juniperus recurva*), les Rhododendrons : comme des arbres (*Rhododendron arboreum*), ont les branches recouvertes de fougères, auxquelles pendent des grands filaments de lichens. Une forêt de conte de fée. Au printemps, les cinquante variétés dénombrées de Rhododendrons, en fleurs, illuminent la forêt de mille couleurs.



Jean-Claude Beaumont

Le Takin du Bhoutan.





Jean-Claude Beaumont

Dans les montagnes noires, les Cyprès multiséculaires sont légion. Leurs silhouettes impressionnantes se découpent dans la brume.

Ces écosystèmes vivent au rythme de la mousson du sud-ouest qui, de juin à septembre, apporte des pluies parfois torrentielles. Grâce à cette pluviosité abondante et à la diversité du relief, ce petit pays, champion de la biodiversité, abrite 5.400 espèces de plantes, dont 750 endémiques, 616 espèces d'oiseaux, et 100 espèces de mammifères. L'une des premières espèces observées est le Grand corbeau tibétain (*Corvus corax tibetanus*) oiseau national appelé localement Jarogi. Il symbolise la royauté, et orne le couvre-chef du roi. Il est censé protéger le royaume de l'adversité et niche souvent dans les murs des monastères.

Dans le sanctuaire de Motithang, près de la capitale Thimphu, on peut observer le Takin (*Burdorcas taxicolor whitei*), mammifère rare et

emblématique du Bhoutan. Il est associé à l'histoire religieuse et légendaire du pays. Le Takin, qui ressemble à une antilope mais avec un corps de bovin, peut atteindre les 250 kg. Il vit en troupeaux dans les steppes montagneuses à une altitude de 4.000 mètres, et se nourrit principalement de bambou nain. C'est un animal unique qui continue d'intriguer les taxonomistes. Ceux-ci sont incapables de le relier à une autre espèce. Ils ont créé, spécialement pour lui, un nouveau genre.

## “ Au Bhoutan la protection n'est pas un vain mot. ”

À 3000 m d'altitude, dans la large vallée de Phobjikha, district de Wangdue, un sanctuaire de Grues à cou noir (*Grus nigricolis*) a été créé par les autorités Bhoutanaises, par la Société Royale de Protection de la Nature fondée en 1987 et par la Fondation internationale de la

OISEAUX DANS LE MONDE



Mathieu Picard

Grue à cou noir.

Grue (Japon). Chaque hiver, entre mi-octobre et début décembre, elles arrivent dans la vallée en provenance des quartiers d'été du plateau tibétain et du Ladakh en Inde. Jusque maintenant,



Jean-Claude Beaumont

La vallée de Phobjikha.

OISEAUX DANS LE MONDE

on ignore quelles sont les routes de migration, malgré plusieurs études qui ont été réalisées en 1998 (par télémétrie satellite) et en 2000 (par bagues colorées). Elles repartent entre mars et mi-avril. Cette vallée est de loin le site d'hivernage le plus important au Bhoutan. Les autres sites se situent au Tibet (Qinghai), sur le plateau de Guizhou en Chine, et aussi en Inde (Arunachal Pradesh). Au Bhoutan, la Grue est vénérée et figure sur quantités de peintures murales dans les monastères.

La Grue à cou noir est endémique en Himalaya. Elle figure sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). C'est la plus menacée des espèces de Grues. On pense qu'il en reste tout au plus 5 à 6000 individus. La cause unique de disparition de ces échassiers est l'activité humaine : pression démographique, disparition des marais, canalisation des cours d'eau, pollution par les hydrocarbures, déforestation et érosion, changement des pratiques agricoles et collections d'œufs. Un programme sino-bhoutanais de conservation est en cours.



Dessin sur champignon.

Un centre du visiteur a été inauguré en 2001 par l'ambassadeur du Japon. La population de Grues de Phobjikha est en lente augmentation.

De 102 oiseaux recensés dans la vallée durant l'hiver 1991-1992, on est passé à 353 en 2005-2006. Il n'y a pas





*Singes Magots.*

Jean-Claude Beaumont



*Dans les Dzongs on ne trouve que des Coqs bankiva, ils en sont les gardiens.*

Jean-Claude Beaumont



Zong de Paro.

Jean-Claude Beaumont

d'électricité dans la vallée. Afin de ne pas troubler les grues par un éclairage intempestif, et afin d'éviter les risques de collision, le gouvernement a décidé d'interdire les poteaux électriques dans l'ensemble de cette superbe vallée glaciaire. Seule l'électricité solaire est autorisée et, de fait, chaque maison possède son petit panneau solaire. Deux hôtels parfaitement intégrés dans le paysage profitent de l'engouement des birdwatchers du monde entier pour ces oiseaux rares, et participent à l'économie de la vallée.

Mais la vallée de Phobjikha recèle d'autres trésors, comme l'Alouette gulgule (*Alauda gulgula*), la Pie-grièche du Tibet (*Lanius tephrono-*

*tus*), le Vautour de l'Himalaya (*Gyps himalayensis*), le Tragopan satyre (*Tragopan satyra*), le Casse-noix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*). Les mammifères ne sont pas en reste et non des moindres : le Yak domestique issu du croisement entre le Yak sauvage et la vache (*Bos grunniens grunniens*), Le Sambar (*Rusa unicolor*) qui appartient à la famille des cervidés, la Loutre cendrée (*Aonyx cinerea*), l'Ours noir de l'Himalaya (*Ursus thibetanus laniger*) la sous-espèce la plus rare de l'Ours noir d'Asie, et l'invisible Tigre du Bengale (*Panthera tigris tigris*), dont on estime la population, au Bhoutan, entre 67 et 81 exemplaires (2008) selon certaines sources, et entre 115 et 150 selon d'autres.



Crave à bec rouge.

Jean-Claude Beaumont

On n'a décelé sa présence à Phobjikha qu'en découvrant les restes de son repas (sanglier, cerfs...).

Les Dzongs, monastères-forteresse bouddhistes sont innombrables. Parfois haut perchés, ils sont des lieux empreints de sérénité et de quiétude. L'observation des beautés de la nature y est source de joie. Gardé par des Coqs bankiva (*Gallus gallus*) domestiqués, le temple abrite Pigeons bisets (*Columba livia*), Moineaux

friquets (*Passer montanus*), Tourterelles orientales (*streptopelia orientalis*), et de nombreux Craves à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) que les moines nourrissent abondamment. Nous avons même observé un Muntjac ou Cerf aboyeur (*Muntiacus muntjak*) en contrebas de la muraille. A propos du Muntjac, il a été introduit par les chasseurs dans le nord de L'Angleterre où il a tendance à devenir invasif.

L'ascension vers les temples est aussi source d'observations dans une nature presque vierge. Des bandes de Singes langurs, ou Semnopithèques entelles, (*Semnopithecus entellus*) au visage noir entouré de longs poils blancs



Singe langur.



Jean-Claude Beaumont

Mainate commun.

hirsutes, sont très bruyantes et passent près de vous sans même vous regarder. Une Huppe fasciée (*Upupa epops*) s'envole, effrayée par des moinillons jouant au ballon. Deux Bulbuls noirs (*Hypsipetes leucocephalus*) perchés sur les fils électriques sont, comme leur nom ne l'indique pas, gris bleu avec le bec et les pattes rouges ; seule la crête est noire. Un Mainate commun (*Acridotheres tristis*) lisse ses plumes sur un piquet ; il est typique des lieux habités.

OISEAUX DANS LE MONDE

## “ Le Bhoutan est entré de plain-pied dans le développement durable. ”

Quatre Parcs nationaux, quatre Réserves faunistiques et une Réserve naturelle intégrale ont été institués par le Gouvernement royal. Ils occupent (10.913 km<sup>2</sup>) plus de 26 % de la superficie totale du pays. Presque tous les pays possèdent des parcs nationaux ou assimilés, mais ici, les Bhoutanais ont innové en créant des couloirs biologiques entre les différents parcs. Ces couloirs, inaugurés en novembre 2000, par la Reine Ashi Dorji Wangmo Wangchuk, sont d'une



Jean-Claude Beaumont

Muntjac

importance considérable pour la libre circulation de la faune sauvage et par conséquent pour la biodiversité. Ils couvrent 9% du territoire (et plus de 35% des terres habitables) soit 3.804 km<sup>2</sup>. Au total, c'est le pourcentage de territoire protégé le plus élevé des pays d'Asie (1).

Dans le parc national Royal Manas, on peut rencontrer la variété de singe : Entelle doré, (*Trachypithecus geei*), le Buffle d'Asie (*Bubalis bubalis*) qui, à l'état sauvage, est une espèce en danger, l'Éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) dont la population au Bhoutan se situerait entre 60 et 150 exemplaires.

Le Parc de Jigme Dorji recèle le Takin, l'Ours noir, une espèce de chien sauvage apparenté au Loup ou au Lycaon, le Dhole ou Cuon d'Asie

(*Cuon alpinus*), le Léopard indien (*Panthera pardus fusca*), l'Once ou Léopard des neiges (*Panthera uncia*) et le Tigre du Bengale.

Le parc national de Thrumshing La posséderait l'unique population de cervidés récemment découverte : le Shou du Bhoutan. Quant à la réserve naturelle de Sakteng, elle serait hantée par le mythique yéti ?

Au Bhoutan la protection n'est pas un vain mot. Les membres de la famille royale et le peuple vivent en harmonie avec la nature. Cerfs, sangliers, Muntjacs ne sont pas chassés. Les prédateurs sauvages : Léopards des neiges, Tigres, vivent grâce aux proies sauvages et ne doivent pas rôder aux abords des villages, situés en lisière de forêt, pour s'en prendre aux animaux domestiques.

Le Bhoutan est entré de plain-pied dans le développement durable. L'électricité est fournie par des centrales hydroélectriques souterraines, une énergie renouvelable et propre. La politique de gestion des forêts est très originale et efficace. La loi exige que la zone boisée couvre au moins 60% du pays. Chaque année la couverture forestière du pays augmente. La gestion de certaines parcelles de forêts est confiée aux communautés rurales, afin de lutter contre la pauvreté, avec obligation de protéger les écosystèmes.



Jean-Claude Beaumont



Jean-Claude Beaumont

Toutefois, la tâche est difficile. Le pays, longtemps fermé au monde extérieur, est en pleine transition politique (de monarchie absolue, il est passé en 2008 en monarchie constitutionnelle) et s'ouvre de plus en plus au monde extérieur (la télévision, le gsm, internet...). Une croissance démographique assez importante de 3,1%, pourrait mettre à mal les politiques environnementales (besoin accru de bois de chauffage et de construction par exemple). Il existe une contrebande de bois, le long de la frontière indienne et aussi une contrebande de plantes médicinales le long de la frontière chinoise.

Fin des années septante, l'introduction de la pomme de terre, par des coopérants suisses, dans le haut de certaines vallées, a été une véritable révolution qui a permis aux paysans d'améliorer considérablement leurs conditions de vie et a empêché l'exode rural.

Le Bhoutan a commencé son développement beaucoup plus tard que les autres pays ; il a su profiter des erreurs commises ailleurs. Une cohésion sociale intacte, une religion qui protège la mère nature, des autorités conscientes de l'importance de l'environnement, des énergies renouvelables et pas d'exode rural, le Bhoutan a tous les atouts pour gagner le pari de vivre en harmonie avec la nature.

Longtemps fermé au monde extérieur, et coincé entre deux géants, l'Inde et la Chine, le Bhoutan saura-t-il résister aux tentations de l'internationalisation et aux mirages du progrès occidental ? Le vent du changement l'emportera-t-il sur la tradition et l'âme du Bhoutan ? ●

## SOURCES :

(1) Ministry of agriculture, Department of Forestry – Royal Government of Bhutan.

- Birds of Bhutan, par Carol Inskipp, Tim Inskipp, Richard Grimmett, 2007, Timeless Books, New Delhi, Inde.

- Bhoutan, terre de sérénité, par Matthieu Ricard, 2008, Ed. de la Martinière, Paris, France.



Vallée de Thimphu : la capitale.

Jean-Claude Beaumont

# Plaidoyer pour les animaux

L'article précédent faisait référence, en partie, au livre de Matthieu Ricard sur ce magnifique pays qu'est le Bhoutan. Il se fait, que le moine bouddhiste vient de publier un « Plaidoyer pour les animaux ». Livre écrit au monastère Tcheqchog Chöling de Paro au Bhoutan. Un vibrant appel pour la compassion, la bienveillance et le respect envers tous les êtres vivants.

Jean-Claude Beaumont

George Bernard Shaw écrivait : « Les animaux sont mes amis... et je ne mange pas mes amis. », et Alphonse de Lamartine : « *On n'a pas deux cœurs, un pour les animaux et un pour les humains. On a un cœur ou on n'en a*

*pas.* » Ces deux phrases misent en exergue du livre donnent le ton général.

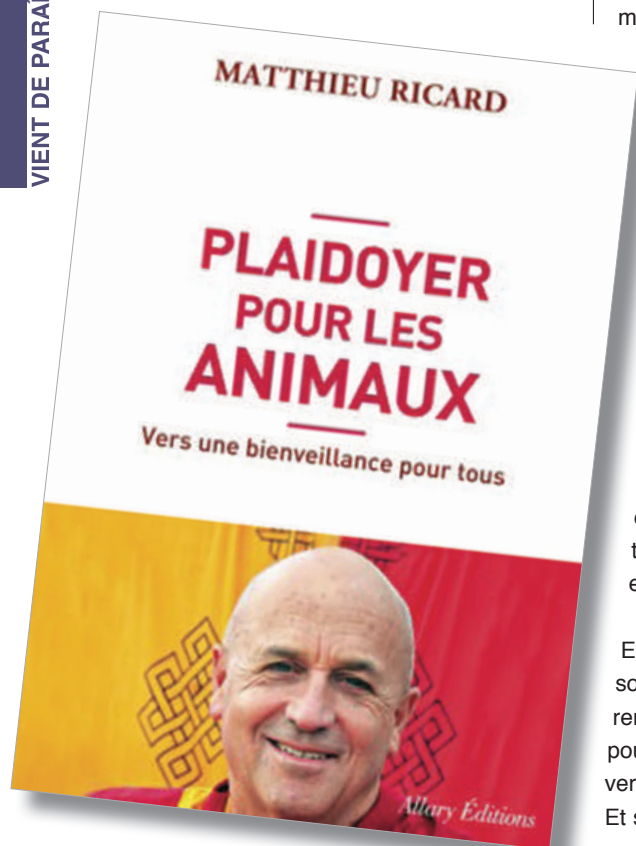
Chaque année, nous tuons 60 milliards d'animaux terrestres et 1.000 milliards d'animaux marins pour notre consommation. Un massacre inégalé dans l'histoire de l'humanité qui pose un défi éthique majeur et nuit à nos sociétés.

Cette surconsommation aggrave la faim dans le monde, provoque des déséquilibres écologiques, est mauvaise pour notre santé.

Des millions d'animaux « élevés » dans des conditions lamentables et cruelles sont tués pour nous satisfaire. Ce livre est une supplique ; il demande aux gens de ne pas faire semblant de ne pas savoir, de ne pas, détourner le regard et après, de tirer leurs propres conclusions en leur âme et conscience.

En plus de l'alimentation, nous instrumentalisons aussi les animaux pour des raisons purement vénales (trafic de la faune sauvage), pour la recherche scientifique ou par simple divertissement (chasse, corridas, cirques, zoos). Et si le temps était venu de les considérer non

VIENT DE PARAÎTRE



40 l'Homme & l'Oiseau 4 • 2014



plus comme des êtres inférieurs mais comme nos « concitoyens » sur cette terre ? Nous vivons dans un monde interdépendant où le sort de chaque être, quel qu'il soit, est intimement lié à celui des autres.

Tous les domaines, touchant les animaux, sont passés en revue, y compris la chasse. Quelques phases prises ici et là : - L'impact des chasseurs sur l'environnement et leur mode de gestion de la faune est plus que discutable ; - Au vu de la complexité des équilibres biologiques, il est quelque peu prétentieux de vouloir se substituer à la nature ; - On élève artificiellement le niveau de populations d'animaux pour avoir une raison de les chasser ; - Sur les 30 millions d'animaux

tués par les chasseurs français, chaque année, 20 millions proviennent d'élevages destinés à la chasse.

Cet essai lumineux met, à la portée de tous, les connaissances actuelles sur les animaux, et sur la façon dont nous les traitons.

Une invitation à changer nos comportements et nos mentalités. L'auteur, Matthieu Ricard, est moine bouddhiste depuis quarante ans, après avoir été chercheur en biologie moléculaire dans le laboratoire de François Jacob. Internationalement reconnu, il vit au Népal où il se consacre aux projets humanitaires de l'association Karuna-Schechen. ●



# CSWCN

**Le Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature a été créé en 1984. Il a pour mission de donner son avis, sur toute demande que lui soumet le Gouvernement, concernant la conservation de la nature, notamment la protection de la flore et de la faune, la création et la gestion de réserves naturelles domaniales, des réserves forestières et des sites Natura 2000.**

Il donne également son avis sur l'octroi et le retrait de l'agrément des réserves et des sites Natura 2000, la création et la gestion des parcs naturels. Il peut aussi se positionner d'initiative sur ces matières.

Il est composé de 19 membres effectifs dont :

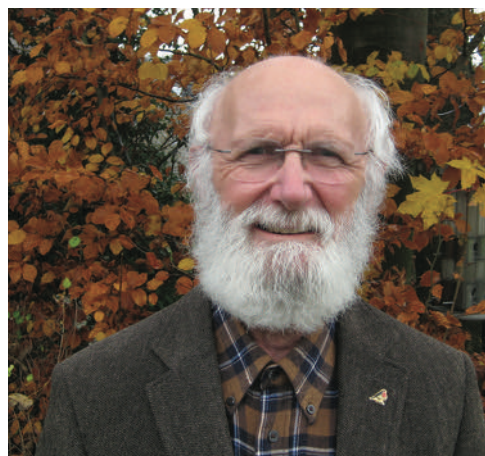
- 6 membres issus des Universités, des Ecoles supérieures ou des Instituts,

- 6 membres issus des Fédérations, des Associations ou des Organisations non gouvernementales,

- 6 membres représentant les Conseils ou Commissions (forêt et filière bois, chasse, pêche, agriculture, développement durable, monuments et sites),

- 1 membre représentant l'Administration.

Tous ces membres effectifs étant suppléés par autant de membres suppléants.




*Michel David*

Pour la première fois, la Ligue Royale Belge pour la Protection des oiseaux sera représentée par un membre effectif : notre Vice-président **Michel David** et par un membre suppléant : Notre chargée de mission **Ludivine Janssens**.

Nous leur souhaitons un bon travail au sein de ce Conseil, qui est très important pour accompagner l'Administration et le Pouvoir politique dans leurs décisions concernant la protection de notre patrimoine naturel. ●



*Ludivine Janssens*



# Legs en duo, une formule particulièrement intéressante !

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession stipule que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée comme la Ligue qui devra, elle, payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

# Les delphinariums en Europe (Suite)

Le 23 avril dernier, le verdict est tombé : l'orque Morgan ne retrouvera jamais la liberté qu'elle a autrefois connue. Pour rappel, capturée alors qu'elle était en faiblesse au large des côtes hollandaises en 2010 (voir article « les delphinariums en Europe » dans L'Homme & l'Oiseau 3<sup>ème</sup> trimestre 2013), elle fut soignée puis transférée au delphinarium de Ténériffe, aux îles Canaries. Depuis lors, elle ne cesse de subir les agressions physiques et sexuelles de ses congénères, enfermés de force dans le même bassin qu'elle.

Nadège Pineau

Depuis plusieurs années, des associations comme la Free Morgan Foundation se battent pour la réhabilitation de Morgan. Et c'est au terme d'un long procès contre les dirigeants des delphinariums que le tribunal de la Haye a pris cette décision : Morgan restera captive toute sa vie.

Grand nombre de scientifiques reconnus ont pourtant prouvé le haut pourcentage de réussite de sa réhabilitation à la vie sauvage. Son pod, c'est-à-dire le groupe duquel elle est issue, sa famille, a même été retrouvé par comparaison des chants émis. Malheureusement, le Conseil d'Etat a déclaré : « *Le retour de cette*



Morgan restera enfermée à vie.

Dr Ingrid Visser



Dr Ingrid Visser

Les dégâts physiques de la captivité.

orque dans l'océan [...] n'a pas été considéré comme une solution alternative satisfaisante ». Alors que tout semble mener vers une possible liberté accordée à Morgan, pourquoi le tribunal de la Haye semble-t-il ne pas y accorder d'importance ? Peut-être que réhabiliter Morgan ouvrirait la voie à d'autres cas de libérations possibles, et donc à une énorme perte financière pour nos industriels de l'esclavage animalier... « A Logo Parque, Morgan vient d'être condamnée à la prison à perpétuité et ne reverra jamais sa famille. A Valence, deux bélugas pleurent

chaque jour sous une pluie de mégots et de cannettes de bière. A Antibes, Wikie a donné le jour au petit Keijo, né de l'inceste. A Bruges, Beachie est malade, désespéré, assommé de médicaments... » S'insurge Yvon Godefroid, militant activiste pour la fermeture des delphinariums.

Grâce au film documentaire Blackfish (sorti en 2013) qui dénonce les dangers de la captivité des orques, les delphinariums sont en perte constante de visiteurs. SeaWorld, le plus grand groupe de parcs aquatiques, a vu son action en bourse s'effondrer de 31%. Le public ouvre-t-il enfin les yeux ? C'est encore un long combat, et tout le monde doit y participer. Toute piscine, toute cage, si belle qu'elle soit, est une entrave à la liberté d'un animal. Alors dénonçons ce scandale et ne restons pas les bras croisés : Ne visitez pas un delphinarium et parlez-en autour de vous... ●



Dr Ingrid Visser

Morgan ronge d'ennui les parois en béton de sa prison.

## LIENS INTÉRESSANTS

- <http://www.freemorgan.org/>
- <http://freedolphinsbelgium.wordpress.com/>
- <http://blackfishmovie.com/>





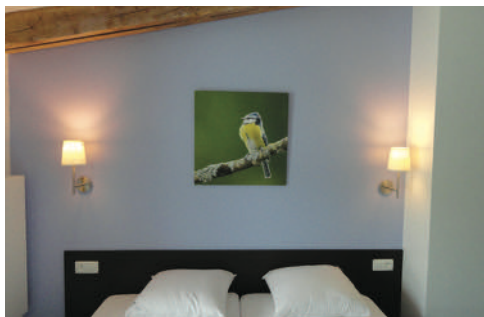
## Colchiques dans les prés... à Jalna, le Centre nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Que ce soit en couple ou à soixante, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine qui s'étend sur plus de 15 hectares, une réserve intégrale depuis plus de cinquante ans et d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas. La cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes. L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

**Les bénéfiques sont intégralement  
utilisés pour la protection de  
la nature !**





## TARIF 2015 Prix par personne par jour • TVA comprise

### PENSION COMPLETE

#### ADULTES (à partir de 12 ans)

Groupe de 20 personnes et plus .....	40 €
Groupe entre 15 et 19 personnes .....	45 €
Groupe entre 10 et 14 personnes .....	50 €
Groupe de - de 10 personnes .....	55 €

#### ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

Groupe de 20 personnes et plus .....	20 €
Groupe entre 15 et 19 personnes .....	25 €
Groupe entre 10 et 14 personnes .....	30 €
Groupe de - de 10 personnes .....	35 €

ENFANTS (jusque 4 ans) ..... 5 €

### LITERIE

Location set de draps, taie et couette  
pour la durée du séjour ..... 10 €

### REPAS SUPPLÉMENTAIRES

#### ADULTES (à partir de 12 ans)

Petit déjeuner .....	8 €
Dîner .....	14 €
Souper .....	11 €

#### ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

Petit déjeuner .....	6 €
Dîner .....	12 €
Souper .....	9 €

BBQ (en + du repas principal) ..... 10 €

### ANIMATIONS

#### VISITE DE LA RÉSERVE

guide (2 heures), frais de déplacement compris ..... 70 €

#### ANIMATION « NATURE »

guide (2 heures) - thème au choix : oiseaux, biodiversité,  
plantes, champignons, traces animaux ,  
« Confiture », « abeilles » ..... 70 €

NOTRE CENTRE NATURE

# TARIF 2015

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,  
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89  
Courriel : [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

# JALNA AU DE LA NATURE

# Bruxelles sauvage

Un film écrit et réalisé par Bernard Crutzen et produit par la sprl Zistoires.

Un soir, raconte Bernard Crutzen, que je rentrais chez moi à vélo, je tombe nez à nez avec un renard qui me barre le passage et me regarde avec l'air de dire : « *Que fais-tu là ?* ». Depuis lors, je cherche à lui retourner la question : « *Et toi, que fais-tu à Bruxelles ? La ville est-elle pour toi ?* » La question vaut aussi pour les faucons des clochers, les crapauds des fontaines, les couleuvres à collier ou les lucanes (cerfs-volants). Chaque fois qu'un citadin est confronté au sauvage naît un sentiment où se mêlent fascination et méfiance. Le film explore cette cohabitation où il est question de transgression et d'une acceptable proximité.

Documentaire hybride, entre film animalier et documentaire de société, il interroge la place des animaux sauvages dans la capitale de l'Europe. Bruxelles Sauvage est écrit à la première personne. L'auteur devient narrateur, livrant ses impressions, ses réflexions, ses question-



**Mario Ninanne** administrateur de la Ligue et Président de la COWB dans une séquence du film.

nements. La présence d'une faune sauvage à Bruxelles est abordée de manière subjective, elle n'engage que lui.

Ce film vaut la peine d'être vu. Il a remporté la 2<sup>ème</sup> place dans le décompte des votes du public au Festival Nature Namur. Il est très important pour la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, car il montre nos équipes en intervention et le travail effectué dans notre Centre de Revalidation. ●







# Le legs, perpétuez la vie !

Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

## VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

## Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) ..... (nom, prénoms), né(e) le..... à.....(date et lieu de naissance), domicilié(e) à ..... (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :  
Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de ..... euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant..... (appartement, terrain...),  
situé à..... (adresse complète).

Fait à..... le..... (Signature).....



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.



# AGENDA

## BALADES NATURE

**Samedi 21 & dimanche 22 mars 2015**

Anderlecht

**Les oiseaux des parcs et jardins.**

Promenade et guidance nature à l'occasion des portes ouvertes de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.

**R.D.V.** : à 10h ou 14h, rue de Veeweyde 43, 1070 Bruxelles.

**Prévenir** Ludivine JANSSENS de votre venue et renseignements : ludivine.janssens@birdprotection.be ou 0471/400 673.

**Dimanche 29 mars 2015**

La Hulpe • 1 matinée.

**La réserve du Bois des Dames.**

Promenade nature.

**R.D.V.** : à partir de 9h 20 à la station Lukoïl, rue P. Broodcorens à La Hulpe.

**Prévenir** Emmanuel VERHEGGHEN de votre venue et renseignements : everhegghen@skynet.be.

**Samedis 11 avril, 16 mai & 20 juin 2015**

Lessive (Rochefort) • 1 matinée.

**Les oiseaux et leurs chants au printemps.**

Excursion ornithologique printanière dans la réserve naturelle du Cobri : propriété de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.

**R.D.V.** : 9 h. à l'entrée de la station des antennes Belgacom (maintenant Proximus).

**Prévenir** Michel DAVID de votre venue et renseignements : michel.david@topbd.be ou tél: 084.212931.

**Samedis 18 avril & 2 mai 2015**

Heure-en-Famenne (Somme-Leuze) • 1 matinée.

**La réserve au printemps.**

Visite abordant l'historique du site, les fleurs, les oiseaux, les papillons...

**R.D.V.** : 9 h 30, au Centre Nature Jalna, rue du Bois Nolomont, 9 Heure-en-Famenne.

**Prévenir** Jean-Claude BEAUMONT de votre venue et renseignements : beaumont@skynet.be.



**Samedi 20 juin 2015**

Floreffe • 1 matinée.

**Les hirondelles.**

Balade à la découverte des hirondelles le long de la Sambre.

**R.D.V.** : 9h30, à la gare de Franière, Place de la gare.

**Prévenir** Ludivine JANSSENS de votre venue et renseignements : ludivine.janssens@birdprotection.be ou 0471/400673.

.....  
**ACTIVITÉS CONJOINTES : CERCLE DES  
NATURALISTES DE BELGIQUE ET LIGUE ROYALE  
BELGE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**  
.....

**Dimanche 26 avril 2015**

Olloy-sur-Viroin (Viroinval) • 1 journée.

**Les oiseaux du talus ardennais.**

Excursion ornithologique printanière aux alentours du village, parcourant le bocage du fond de vallée, puis pénétrant dans la forêt ardennaise afin de revenir par la vallée du Ry de Noye et la réserve naturelle C.N.B./L.R.B.P.O. du Fond de Noye (ou de Nouée). Les autres domaines de la nature ne seront pas dédaignés au fil des rencontres.

**R.D.V.** : 9h, aire de stationnement après l'ancien pont de pierres surplombant le Viroin (rue des Mines). Retour vers 16h. Emporter son pique-nique et boissons, halte de midi dans la nature, vêtements adaptés à la météo, bonnes bottines.

**Guide** : Thierry DEWITTE viroinval@skynet.be - 00 32 476 75 25 37.

**Org.** : Le Viroinval, section des Cercles des Naturalistes de Belgique en collaboration avec la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux et le ReNArd (France).

## Samedi 27 juin 2015

Nismes (Viroinval) • 1 après-midi.

### **Découvertes botanique et ornithologique.**

Prospection de la réserve naturelle LRBPO dite « Sous St-Roch », dans la plaine alluviale de l'Eau Blanche. Elle est composée d'un bocage humide où alternent prairies fleuries, saulaies, cariçaies et verger conservatoire. Idéalement prévoir loupe 10x, jumelles et bottines (prévoir bottes si temps humide).

**R.D.V.** : 14h, à l'entrée de la réserve (fléchée à partir du rond-point à l'entrée de Nismes en venant de Mariembourg, direction Dourbes, puis à gauche à l'alignement des petits garages), sur le parking du terrain de football des jeunes de Nismes ; fin prévue vers 17h.

**Guide** : Bernard CLESSE, conservateur, 060 31 26 36

**Org.** : Le Viroinval, section des Cercles des Naturalistes de Belgique en collaboration avec la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.



Damien Hubaut

**R.D.V.** : 9h30 à l'entrée de la réserve communale du Bois des Dames, accès par le Chemin du Gros Tienne près du petit pont.

**Prévenir** Emmanuel VERHEGGHEN de votre venue et renseignements : everhegghen@skynet.be.

## ECO-GESTION

### Samedi 24 janvier 2015

Heure-en-Famenne (Somme-Leuze) • 1 journée.

#### **Gestion de Jalna, réserve naturelle L.R.B.P.O.**

Fauchage, évacuation des résidus de fauche, débroussaillage.

**R.D.V.** : 9h30, au Centre Nature Jalna, rue de Bois Nolomont 9, Heure-en-Famenne. Covoiturage possible. Sandwichs offerts à midi.

**Prévenir** Jean-Claude BEAUMONT de votre venue et renseignements : beaumont@skynet.be.

### Samedis 28 février et 28 mars 2015

Rosières (Rixensart) • 1 matinée.

#### **Gestion du Confluent, réserve naturelle L.R.B.P.O.**

Nous consacrerons notre énergie à faucher et à emporter les ronces qui étouffent toute autre végétation et appauvrissent le nombre d'espèces végétales différentes que l'on devrait rencontrer sur le sol en pente, bien exposé, à l'entrée de la réserve.

**R.D.V.** : 9h20, au coin de la rue de Genval/Rosières et de la rue de Limalisart (tout près du lac de Genval).

**Prendre avec soi** : des bottes et des gants de travail (indispensables) et, si possible, de solides outils tels que scies de jardin ou sécateurs ou faux.

**Prévenir** Emmanuel VERHEGGHEN de votre venue et renseignements : everhegghen@skynet.be.

### Dimanche 28 juin 2015

La Hulpe • 1 matinée.

#### **Gestion du Bois des Dames, réserve naturelle L.R.B.P.O./commune de La Hulpe/DNF.**

Arrachage des Cerisiers tardifs au Bois des Dames à la Hulpe. Le Bois des Dames est un îlot relique de la Forêt de Soignes.

### ACTIVITÉS CONJOINTES : CERCLE DES NATURALISTES DE BELGIQUE ET LIGUE ROYALE BELGE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

### Dimanche 23 août 2015

Olloy-sur-Viroin (Viroinval) • 1 journée.

#### **Gestion du « Fond de Noye », réserve naturelle L.R.B.P.O. et C.N.B.**

Pour la 27<sup>ème</sup> année, en collaboration avec La Niverolle & El Mouquet CNB, traditionnelle journée de gestion du pré alluvial, évacuation des végétaux fauchés (CMV), creusement d'une mare si possible. Possibilité de cuire sur feu de bois, promenade d'observations ensuite.

**R.D.V.** : 9h30, église d'Olloy-sur-Viroin, fin vers 16 h.

**Infos** : Thierry DEWITTE • 0476/75 25 37  
viroinval@skynet.be.

**Org.** : Cercles des Naturalistes de Belgique, sections Le Viroinval et La Niverolle & El Mouquet, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.

### ACTIVITÉS CONJOINTES : ARDENNE & GAUME ET LIGUE ROYALE BELGE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

### Samedi 24 janvier 2015

Lessive (Rochefort) • 1 journée.

#### **Gestion du Cobri, réserve naturelle L.R.B.P.O.**

Appel aux bénévoles pour la gestion dans la réserve naturelle du Cobri et plus spécialement l'entretien du Rond tienne.

**R.D.V.** : 10 heures à l'entrée de la station des antennes Belgacom (maintenant Proximus). En cas de neige et/ou verglas, cette activité sera reportée.

**Prévenir** Michel DAVID de votre venue et renseignements : michel.david@topbd.be ou tél: 084.212931

# Pitié pour les oiseaux !

A la fin de l'automne, lorsque les jours raccourcissent et que champs et prairies se couvrent de givre matinal, beaucoup d'espèces d'oiseaux sont déjà parties vers les côtes atlantiques, les régions méditerranéennes ou vers l'Afrique profonde. Le régime alimentaire de ces oiseaux migrants ne permet pas à ceux-ci de survivre dans nos contrées, en période hivernale.

Ludivine Janssens

Par contre, l'hiver est une période particulièrement difficile pour les oiseaux sauvages, qu'ils soient sédentaires ou en provenance du Nord. La nature, en temps ordinaire, leur procure toute la nourriture dont ils ont besoin. Mais quand il gèle et quand la neige recouvre le sol, les oiseaux ont beaucoup plus de difficultés pour trouver baies, graines et insectes. L'énergie qu'ils dépensent pour trouver leur nourriture (quand ils en trouvent) est considérable et n'est pas compensée par leurs maigres repas. On assiste alors à une mortalité importante chez nos amis à plumes.

Nos jardins sont plantés, la plupart du temps, d'espèces végétales exotiques : végétation

très pauvre en insectes, arachnides et graines. Les oiseaux n'y trouvent pas suffisamment de nourriture pour survivre. Dans nos campagnes, la disparition et le manque de haies, outre les pratiques agricoles industrielles, laissent, aux oiseaux des terrains dénudés sans vie.

De plus, les jours très courts et les longues nuits d'hiver ne laissent que peu de temps aux oiseaux pour trouver tout ce dont ils ont besoin. Par grand froid certains oiseaux peuvent, sur une nuit, perdre jusqu'à 10% de leur poids et parfois plus. Ils doivent donc, absolument, trouver de la nourriture pour compenser cette perte de poids et d'énergie. C'est alors que nous pouvons intervenir en leur apportant nourriture et boisson.

NOURRISSAGE HIVERNAL



Damien Hubaut

## Où nourrir ?

Tenez compte que chaque espèce a une préférence quant à l'endroit du nourrissage. Les Pics préfèrent la nourriture suspendue dans les arbres et les buissons. Le Verdier fréquentera la mangeoire suspendue ou sur pied. L'Accenteur mouchet se nourrit à terre. Pour permettre aux oiseaux de bien surveiller les alentours et de pouvoir déguerpir à la moindre alerte, la mangeoire sera installée dans un endroit dégagé, avec un buisson à deux ou trois mètres, qui servira de zone « refuge ». Même chose pour le nourrissage à terre. N'installez pas vos mangeoires à proximité d'une fenêtre afin d'éviter une éventuelle collision. Merci de vérifier régulièrement la propreté de la mangeoire.



## Une nourriture variée et naturelle

Chaque espèce ne se nourrit pas de la même manière ni des mêmes choses. Certains aiment les fruits, comme le Merle ; d'autres aiment les

NOURRISSAGE HIVERNAL

NOURRITURE	ESPÈCES												
	Pigeons ramiers, Tourterelles	Pics épéchetes	Étourmeaux	Cornelles, Pies, Geais	Accenteurs mouchets	Grives, Merles	Mésanges	Sittelles	Rouges-gorges	Pinsons, Verdiers	Bouvreuils	Gros-becs	Moineaux
Tournesol strié		X					X	X		X	X	X	X
Maïs, froment concassé	X			X						X			X
Maïs, froment entier	X			X									
Avoine aplatie			X	X	X	X	X		X	X	X		X
Millet rond	X				X				X	X	X	X	X
Riz cuit			X					X	X	X			X
Noix de coco pulpe		X						X					
Arachides		X		X				X	X				
Noix, noisettes, faines, amandes		X						X	X				
Noyaux de cerises												X	
Pommes, poires, raisins secs			X	X		X							
Pommes de terre cuites			X	X		X							X



graines de tournesol, comme le Bouvreuil, ou les arachides, comme le Pic. Evitez les mélanges de graines car il y a beaucoup de gaspillage ; les oiseaux préfèrent certaines graines et délaissent les autres. Nourrissez en petites quantités, toujours pour éviter le gaspillage et la venue d'hôtes indésirables comme les rats et les souris.

Evitons le pain, les déchets des cuisines, les nourritures trop grasses et trop salées.

Les boules de graisse posent question. Il semblerait que la graisse soit, selon certains avis, néfaste à la santé des oiseaux (comme pour les humains).

La Ligue est en train d'effectuer une étude sur les différentes boules de graisse disponibles dans le commerce (17 marques). Les résultats vous seront communiqués dans notre prochaine revue.

### De l'eau, rien que de l'eau

Par période de gel, les oiseaux peuvent simplement mourir de soif. Un récipient peu profond, rempli de deux à trois centimètres d'eau claire, sans aucun additif ni autres moyens de « chauffage », sera placé à proximité de la mangeoire. S'il gèle, une seule solution : changer souvent l'eau, dès qu'elle est gelée. ●

## L'élection de l'Oiseau de l'année 2015

L'élection de l'Oiseau de l'année 2015 a un nouveau vainqueur absolu. La différence de voix entre le premier et le deuxième est importante, tout comme l'année dernière. Après 3182 votes, le verdict est tombé. Nous vous annonçons avec plaisir que le Faucon hobereau, avec 605 votes et 166 voix d'avance sur le deuxième, remporte l'élection. Suivent sur le podium la Gorge-bleue à miroir et la Mésange bleue. L'oise à bec court semble moins plaire et prend donc la dernière place.

Notre gagnant est un oiseau de proie de la taille du faucon crécerelle, avec un pantalon de couleur terre cuite, et sa tête ressemble à celle du pèlerin. Le faucon hobereau est incroyablement agile et parvient à prendre, avec ses serres,



des libellules en vol. Peut-être que c'est son agilité qui a séduit nos électeurs. Dans le prochain numéro de « l'Homme & l'Oiseau », nous vous expliquerons les obstacles que le Faucon hobereau doit surmonter pour conquérir sa place dans la nature. ●

# Nourriture pour oiseaux

Afin de les aider, nous vous proposons d'acheter dans notre boutique verte des seaux de graines ou de cacahuètes, des cakes et des boules de graisse.



## CAKE

3 € • PIÈCE  
7 € • PACK DE 3



## BOULES DE GRAISSE

4 € • PACK DE 6 • 600 GR

## SEAU DE CACAHUETES

8 € • 2KG



## SEAU DE TOURNESOL

8 € • 2KG



## SEAU DE GRAINES

5 € • 2KG



BOUTIQUE VERTE

Toutes ces bonnes choses seront disponibles à partir du mois de décembre jusqu'au mois de mars. A notre boutique verte du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30, rue de Veeweyde 43-45 à 1070 Bruxelles.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Nadine Peleman • [nadine.peleman@birdprotection.be](mailto:nadine.peleman@birdprotection.be)

Tél. : 02/521.28.50 • Fax : 02/527.09.89



# ANIMATIONS NATURE

## dans votre école

### Nous vous proposons les thèmes suivants

- Les oiseaux en hiver
- Les oiseaux au printemps
- La vie des rapaces
- La biodiversité
- Les arbres
- Les champignons
- Installation d'un coin nature dans l'école
- Les insectes
- Découverte d'une réserve naturelle (Jalna, marais d'Harchie, ...)

**durée** : ½ ou 1 journée

**niveau** : 3<sup>ème</sup> maternelle à 2<sup>ème</sup> secondaire

**prix** : 5 €/enfant pour ½ journée

7 €/enfant pour 1 journée



N'hésitez pas à prendre contact au numéro de téléphone suivant : **02/521.28.50** par e-mail à [ludivine.janssens@birdprotection.be](mailto:ludivine.janssens@birdprotection.be)

LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL  
rue de Veeweyde, 43-45 - B-1070 Bruxelles • [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)



# Cartes de vœux 2015

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux est fière de vous présenter sa nouvelle série de cartes de vœux 2015 illustrées par André Buzin. Ces cartes, éditées à l'intention des amis et amies des oiseaux, ont pour thèmes : la Chouette effraie, le Héron cendré, le Chardonneret élégant, le Rouge-gorge familier, la Cigogone blanche. Chaque oiseau est représenté dans son décor naturel. C'est le fruit de nombreuses observations, d'expériences et de situations vécues sur le terrain. La qualité première est le rendu. L'oiseau doit être peint, exactement, tel que dans ses couleurs, ses proportions, ses poses ; ce qu'apprécie bon nombre d'ornithologues et de scientifiques. Ensuite, la seconde qualité est artistique. Le milieu où évolue l'oiseau, bien réel lui aussi, crée l'ambiance, l'atmosphère. André Buzin capte l'instant et nous le rend pour l'éternité.

Nous espérons que ces cartes de vœux vous plairont. Ces 5 cartes avec intercalaires et enveloppes sont vendues au prix de 8€ (frais d'envoi inclus) pour la Belgique et de 10€ (frais d'envoi inclus) pour l'Europe.

© B U Z I N



**Vous pouvez les commander en versant le montant au numéro de compte suivant : BE43 0000 2965 3001 de la LRBPO - rue de Veeweyde, 43-45 à 1070 Bruxelles, en mentionnant : « Commande cartes de vœux ».**

LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX



Jérôme Hallez

## Nadège Pineau

(Soigneuse du Centre de Revalidation pour la faune sauvage de Bruxelles Capitale)

Vous présente :

# La Cigogne blanche

Qui ne connaît pas la légende de cette élégante demoiselle, aux yeux sublimés d'un noir intense, venue apporter un nouveau-né à ceux qui l'auraient demandé ? Et pourtant, ce n'est pas d'Alsace que venait ma première Cigogne, mais des Pays-Bas, à en juger la bague qui ornait sa longue et fine jambe...

HOMME & OISEAU

En tant que soigneuse animalière, j'ai l'occasion d'approcher grand nombre d'animaux sauvages. Mais ce 14 septembre dernier, lorsqu'une Cigogne a été déposée pour soins au Centre de Revalidation pour la faune sauvage de Bruxelles-Capitale, ce fut le coup de foudre. Jamais je n'avais vu animal plus charismatique. J'ai donc voulu en savoir plus, et suis partie à sa découverte.

D'un maintien parfait, le cou élancé, droite comme un i, la Cigogne peut rester des heures durant perchée sur une patte. Vous pourrez d'ailleurs l'apercevoir au sommet d'un pilône électrique ou d'un édifice, activée à lisser ses plumes une à une avec grand soin.

Lorsqu'elle se nourrit, elle se meut lentement et majestueusement au centre des prairies où l'herbe est rase, à la recherche de petits mammifères, batraciens ou encore insectes dont elle aime se délecter. Elle est souvent une voisine très estimée, puisqu'elle mange quantité de souris, campagnols, mulots, rats et autres petits animaux. Lorsqu'elle est en groupe, il est difficile de passer

à côté de ses claquements de bec extrêmement sonores, intensifiés par une poche membraneuse servant de caisse de résonance. Ces claquements sont leurs principaux moyens de communication. Durant la parade nuptiale, ils sont accompagnés de curieuses postures, dont celle qui consiste à rejeter la tête en arrière sur le dos. Une fois qu'un couple est formé, il est uni pour la vie.

Lorsqu'il est temps de passer aux choses sérieuses, c'est monsieur qui choisit un nid préexistant. Il y ajoute quelques éléments, donnant au fur et à mesure des années des volumes de plus en plus impressionnants. Les œufs y seront couvés par les deux parents durant la journée, mais la nuit, c'est madame qui devra s'y coller.

Quatre mois après, les petits quitteront le nid et partiront en migration vers l'Afrique. Ils y resteront trois ans jusqu'à leur maturité sexuelle, puis retourneront vers le Nord pour leur premier accouplement, survolant nos contrées pour le plus grand bonheur des chanceux comme moi qui croiseront leur route ! ●



Damien Hubaut

# CARTE D'IDENTITÉ

## Cigogne blanche

<b>Nom latin</b>	<i>Ciconia ciconia</i>
<b>Taille</b>	90 à 115 cm
<b>Cri</b>	Elle est en général plutôt silencieuse. On peut entendre quelques sons gutturaux quand elle se pose au nid, ou un sifflement si elle est dérangée ou en alerte. Mais les sons les plus classiques ne sont pas des expressions vocales, mais de rapides claquements de bec bien rythmés, souvent entendus près ou dans les nids.
<b>Plumage</b>	Les adultes des deux sexes ont le plumage entièrement blanc, excepté les rémiges (ailes) qui sont noires. La queue est blanche. Le long bec est droit et affûté en forme de poignard.
<b>Habitat</b>	La Cigogne blanche habite des zones ouvertes et dégagées de cultures et pâturages, les prairies humides et les plaines bordant le cours des rivières, les vergers et champs irrigués.
<b>Régime alimentaire</b>	La Cigogne blanche se nourrit de grenouilles, têtards, lézards, anguilles, vers de terre, poissons, sauterelles, mollusques, escargots, crustacés divers, poussins et petits mammifères.
<b>Site de nidification</b>	Pour nicher, elle affectionne les bâtiments : églises, grosses fermes, cheminées ou ruines. Elle occupe très volontiers des supports aménagés artificiellement sur les toits de divers bâtiments ou sur des pylônes. Son nid est composé de grosses branches à la base et recouvert de branchettes, de mottes de terre, de touffes d'herbes, de plumes et parfois d'objets insolites tels que papiers et chiffons. La ponte a lieu dès la mi-mars.
<b>Reproduction</b>	Elle nidifie une fois par an en colonie. C'est en général le mâle qui arrive en premier pour choisir le nid. La femelle pond 4 œufs blancs à intervalle de deux jours. L'incubation des deux parents dure environ 33-34 jours.
<b>Répartition</b>	La Cigogne se retrouve en Europe, Afrique et dans le Sud-Ouest de l'Asie.
<b>Statut de conservation</b>	Espèce menacée.
<b>Statut de protection</b>	Cette espèce est mentionnée dans l'Annexe 1 de la Directive CEE/79/409 et fait l'objet de mesures de conservation spéciale concernant son habitat, afin d'assurer sa survie et sa reproduction dans son aire de distribution. A cette fin, les états membres classent notamment en zones de protection spéciale les territoires les plus appropriés en nombre et en superficie à la conservation de cette espèce.
<b>Menaces</b>	La régression de l'espèce est liée principalement à la disparition des lieux d'alimentation et de reproduction, les collisions, les électrocutions avec les lignes électriques et les conditions catastrophiques dans les quartiers d'hiver en Afrique. L'emploi des pesticides leur est défavorable car elles les ingèrent en consommant des insectes et des rongeurs.

# La migration des Cigognes blanches

La tradition populaire a, de tous temps, paré de vertus la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*): portant bonheur aux maisons sur lesquelles elle construit son nid, acheminant les nouveaux-nés dans les baluchons...

Ludivine Janssens

MIGRATION

Il y a quelques années, la Cigogne blanche avait fortement diminué dans plusieurs pays d'Europe par la disparition d'habitats de nourrissage et l'utilisation importante de pesticides. Divers programmes de sauvetage et de réintroduction ont permis d'inverser la tendance, notamment en Flandre, aux Pays-Bas, en Alsace et dans le nord-est de l'Espagne. Actuellement le nombre de Cigognes blanches augmente presque partout en Europe. Il semblerait que l'espèce s'adapte à de nouveaux habitats afin de trouver sa nourriture. Par contre, le danger par rapport aux câbles à haute tension et aux pylônes reste toujours présent. Ces dangers ont un impact sérieux sur les populations de certaines régions.

En Belgique,

les oiseaux que l'on voit sont, pour la grande majorité, des migrateurs de passage qui nous rendent visite deux fois par an. En mars d'abord, quand la Cigogne blanche rejoint ses zones de reproduction : l'Allemagne, les Pays-Bas, la Scandinavie. Puis en août, quand elle repart dans ses quartiers d'hiver : l'Afrique. Néanmoins, une toute petite population nidifie surtout en Flandre et sur deux sites en Wallonie. Ces individus proviennent de parcs animaliers ou de zoos (Zwin, Plankendael, Pairi Daiza) où les Cigognes sont rendues sédentaires (par exemple : par éjointage), c'est-à-dire qu'elles passent l'hiver pas loin du nid.

En Europe, les Cigognes blanches empruntent deux axes migratoires : celles de l'Ouest migrent en direction de Gibraltar via la Belgique, la France et l'Espagne,



Franck Renard

pour rejoindre l'Afrique sub-saharienne (Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Nigéria, ...). Celles de l'Est migrent vers le détroit du Bosphore via la Grèce, contournant la Méditerranée, pour arriver en Afrique par l'Egypte. Elles occupent alors une vaste zone de l'est au sud de l'Afrique (Soudan, Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud, ...)

**“ Il y a quelques années, la Cigogne blanche avait fortement diminué dans plusieurs pays d'Europe par la disparition d'habitats de nourrissage et de l'utilisation importante de pesticides. ”**

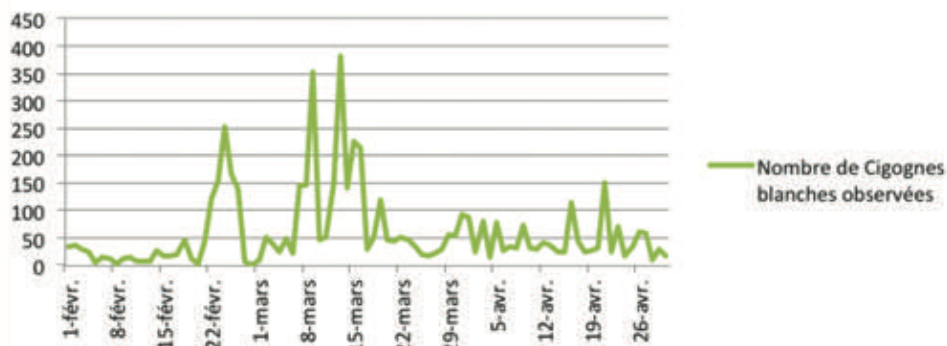


MIGRATION

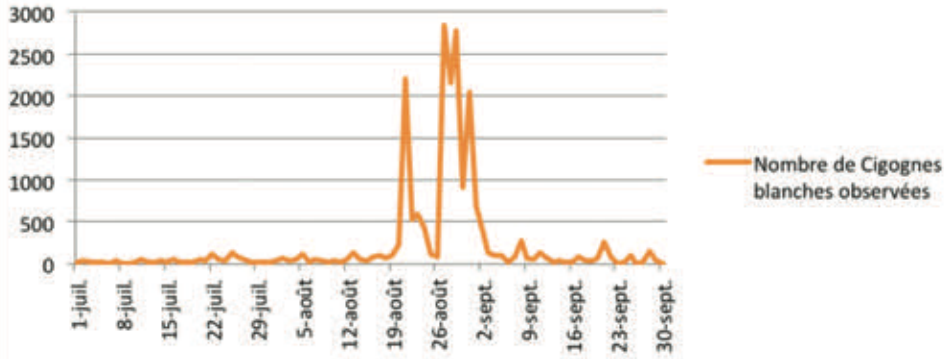
Cette année, les observations ont été nombreuses. En effet, 4330 observations ont été comptabilisées. Celles-ci ont eu lieu jusque fin Novembre 2014 avec un pic d'observations de 353 Cigognes le 9 Mars et des pics d'observa-

tions entre 2000 et presque 3000 Cigognes du 21 au 31 août. Lors de la migration printanière, les plus grands groupes (75-80 Cigognes) ont été observés le 24 Février à Lommel dans la province du Limbourg et le 16 mars à Saint Au-

### MIGRATION PRINTANIÈRE 2014



## MIGRATION AUTOMNALE 2014



bin dans la province de Namur. Lors de la migration automnale, de très grands groupes ont pu être observés. Par exemple : 150 individus observés à Gembloux le 22 août dans la province de Namur, 248 Cigognes aperçues près du canal d'Anvers le 27 août, et 198 ont été comptées à Angre dans le Hainaut le 29 août. Il n'est pas étonnant de croiser de tels groupes dans ces régions, car ces communes abritent

des prairies et pâtures semi-naturelles humides, bordées d'arbres pouvant servir de perchoirs et où elles peuvent trouver leur nourriture de prédilection comme des petits rongeurs, des batraciens, des poissons, des vers,...

Les sites choisis pour les haltes migratoires sont très variés : prairies, champs moissonnés, labours et marais pour le nourrissage et toits de



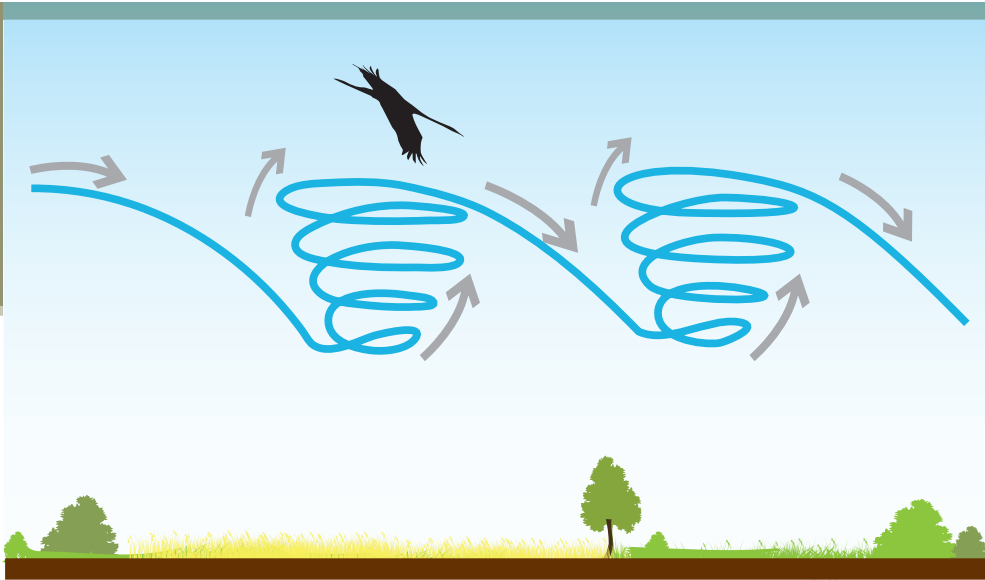
Frank Renard

“ Cette année, les observations ont été nombreuses. ”

maisons et luminaires de routes pour le repos. De plus, nous remarquons, d'année en année, que les passages de Cigognes par la Belgique sont beaucoup plus importants lors de la migration post-nuptiale que lors de la migration pré-nuptiale. En effet, cette année, un peu plus de 5000 Cigognes ont été comptabilisées entre février et avril et un peu moins de 25000 Cigognes ont été comptées entre juillet et septembre. Une autre observation importante c'est que, depuis 2010, entre 5000 et 8000 Cigognes blanches passent au-dessus de la Belgique, ce



Franck Renard



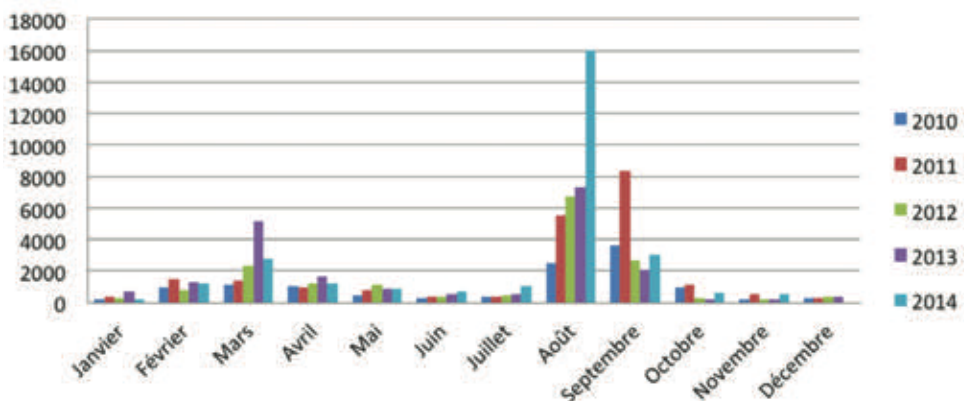
qui est un chiffre très appréciable. Mais cette année c'est un record : 16000 Cigognes sont passées par notre pays fin du mois d'août. Record sûrement dû aux températures un peu plus chaudes à partir du 27 août, après 13 jours consécutifs durant lesquels la température n'avait plus atteint les 20°C.

En effet, pour assurer les vols migratoires à raison de 200 à 400 km par jour, la Cigogne blanche a besoin de bonnes conditions météorologiques car elle utilise les courants d'air ascendants (thermiques) provoqués par le soleil réchauffant la terre. Si les conditions climatiques sont favorables, l'envergure de leurs ailes leur permet de se laisser porter par ces courants d'air

chaud qui montent vers les couches supérieures de l'atmosphère. Le vol battu n'est donc utilisé par les Cigognes que pour des trajets très courts.

Grâce aux données récoltées, deux couloirs migratoires à travers la Belgique ont pu être mis en évidence. Globalement, il semblerait que la Cigogne, lors de sa migration pré-nuptiale, survole le Hainaut occidental, la Flandre occidentale et orientale, le Brabant flamand, Anvers et le Limbourg. En ce qui concerne sa migration post-nuptiale, elle traverse le Limbourg, Liège, Anvers, le Brabant flamand et le Brabant wallon, Namur et le Hainaut. Cela n'a rien d'étonnant car ces provinces regorgent de milieux idéaux (prairies humides) si chers à ces grandes dames. ●

### OBSERVATIONS DES CIGOGNES BLANCHES DE 2010 À 2014





CENTRE DE REVALIDATION POUR LA FAUNE  
SAUVAGE DE BRUXELLES CAPITALE



# JOURNÉES PORTES OUVERTES

21 & 22  
MARS 2015  
DE 10H > 17H

Ce sera l'occasion de découvrir les activités  
de notre personnel et de nos bénévoles.

Ces Portes ouvertes seront accompagnées d'un  
Concours photos « Les Oiseaux et leurs petits »,  
d'animations pour les enfants et d'autres stands.

L'argent, récolté par la vente de douceurs préparées par  
nos soins, nous permettra d'acheter du matériel et des  
denrées pour soigner nos pensionnaires.

## RENDEZ-VOUS AU

43, rue de Veeweyde • 1070 Anderlecht  
[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)



Ligue Royale Belge  
pour la Protection  
des Oiseaux



# Histoire de Cigogne

C'est aux abords d'une prairie tranquille de Neder-Over-Heembeek qu'un conducteur fit une rencontre pour le moins étonnante et rarissime.

Plus qu'une rencontre, c'est une collision entre son véhicule et une majestueuse Cigogne blanche qui se produisit, laissant pantois les deux antagonistes de cette drôle d'histoire !

Nadège Pineau

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

L'animal ne réagit plus, il faut agir et vite. Le conducteur décide donc de déposer l'échassier à la ferme No Pillif, non loin de là. Ceux-ci contactent alors immédiatement la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux puis transfèrent l'animal dans notre Centre de Revalidation pour la faune sauvage d'Anderslecht. L'animal est en état de choc et présente une légère commotion cérébrale. C'est une jeune cigogne de l'année, qui semble avoir commencé son voyage vers le Sud puisque baguée à la Vogeltrekstation des Pays-Bas.

Même si la plupart des Cigognes profitent des courants ascendants chauds du mois d'août pour migrer vers l'Afrique, certaines peuvent



Jean-Claude Beaumont



Nadège Pineau

encore migrer jusqu'en novembre. Lorsque les conditions météorologiques ne sont pas idéales, elles décident alors de faire une halte, histoire de récupérer quelques forces avant de reprendre leur long voyage

C'est notamment à ce moment-là qu'elles sont à la merci des dangers qui peuvent les guetter : collisions avec les lignes hautes et basses tensions, contamination par les eaux polluées, braconnage, trafic routier etc.



Nadège Pineau

*Un lâcher, sans problème, près du Zwin, par Andrée, Geneviève et Nadège pineau.*

## “ Les populations étaient largement en déclin jusqu’aux années 80. ”

Les jeunes Cigognes sont généralement les premières à partir, et resteront dans les pays chauds durant trois années jusqu’à leur maturité sexuelle. A ce moment-là, elles remonteront vers le Nord pour nicher sur les bâtiments qu’elles affectionnent particulièrement, tels les églises, les grosses fermes, les cheminées ou les supports aménagés à leurs intentions.

Les populations étaient largement en déclin jusqu’aux années 80. Certains parcs de Belgique de Hollande, de France, afin de sauver cette belle dame, ont lancé une campagne de réintroduction incluant des techniques de

sédentarisation. Grâce ou à cause de cela, il existe maintenant chez nous une petite population principalement sédentaire au Zwin et à Planckendaël.

Concernant notre visiteuse, ses jours ne sont désormais plus en danger. Elle a rapidement récupéré des forces et montre un très grand appétit. En pleine forme, elle a été relâchée dans les prairies à proximité de l’entrée du Zwin, le mardi 21 octobre dernier. En présence d’autres de ses congénères, elle choisira alors de rester sur place ou de partir vers des contrées plus chaleureuses...

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, quant à elle, organise chaque année, depuis quatre ans, un recensement des Cigognes observées en Belgique. Si vous croisez, par hasard, son chemin, n’hésitez pas à nous le signaler via notre site internet [protectiondesoiseaux.be](http://protectiondesoiseaux.be) et sur le site [observation.be](http://observation.be). ●

# Un nouveau CREAVES

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un nouveau Centre de revalidation pour la faune sauvage (CREAVES) a été inauguré le 25 octobre dernier à Temploux.

Il n'y avait plus de Centre de revalidation dans la province de Namur depuis longtemps. L'Echevin de la ville de Namur, Alain Detry, s'en est inquiété et il en a fait une priorité dans son tract électoral. Après les élections, cette priorité fut transcrite dans la déclaration de politique générale du Collège.

C'est alors que monsieur Detry a été contacté par une poignée de bénévoles de la section namuroise de Natagora. Une ancienne ferme, appartenant au CPAS et occupée partiellement par le service plantation de la ville de Namur, fut mise à disposition, et des containers habitables furent installés dans la grange. L'un pour l'accueil du public, l'autre pour les soins des animaux. Une



De gauche à droite : Mme Laurence Noerens (DNF), Mr Alain Detry (Ville de Namur), Mr Jean-Claude Beaumont (LRBPO) et Mme Véronique Dacht (Creaves Temploux), lors de la conférence de Presse du 21 octobre 2014.

grande volière d'envol a été installée. Le budget d'installation payé par la ville de Namur est de 48.671 €, en attendant les subsides de la Région.

Nous félicitons l'équipe de bénévoles qui est très motivée. La Ligue collabore activement avec eux pour la formation des bénévoles, et le don de matériel. ●

## CREAVES de Namur

Chaussée de Nivelles 343 - 5020 Temploux.

Tél. : 0477 70 98 03

Points-relais, en dehors des heures d'ouverture :

- **Malonne** : Philippe Burgeon (37, Rue du Clinchamp)  
• 0497 89 07 89 ou 081 44 54 30
- **Saint-Marc** : Miguel Charlier (39, Rue de la Cointe) • 086 56 80 62 ou 0486 33 37 18
- **Landenne-sur-Meuse** : Nadia Gérard (Rue de Troka) • 085 82 73 22 ou 0479 58 83 23
- **Flawinne** : Eric Giaux (Rue Isidore Denison, 58) • 081 73 95 23 ou 0497 31 61 25
- **Namêche** : Virginie Maeck (Rue Joseph Evraud, 19) • 0474 77 51 54



Une équipe de bénévoles très motivée.

# Vos dons font la Différence !

## Aidez-nous à les aider ! Les soigner dans nos Centres de Revalidation

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour la faune sauvage ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

# merci

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant : « Don Centres de Revalidation ».

# Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH\*, les CREAVES\*, les VOC\*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

\* CROH : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation  
Tél. 02 521 28 50 • [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht  
Tél. : 02 521 28 50 • GSM : 0496 261 377  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION WALLONNE

### Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay, Bois des Rêves,  
Allée Buissonnière 1 - 1340 Ottignies-LLN  
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421  
(de 9h. à 20h.)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval  
Tél. : 010 61 75 29

### Province de Hainaut

- 4 Clos de l'Olivier, rue du Bourrelier 21  
7050 Masnuy-St-Jean  
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 67 55 37

- 5 L'Orée, rue Basse 31 - 7911 Frasne-lez-Anvaing  
GSM : 0477 17 72 28

- 6 Pierre Patiny, rue Jules Despy 96  
6140 Fontaine-l'Évêque • Tél. : 071 52 33 53  
(Centre relais)

- 7 Virelles-Nature, rue du Lac 42 - 6461 Virelles  
GSM : 0476 94 22 25

### Province de Namur

- 8 Philippe Burgeon, chaussée de Nivelles 373  
5020 Temploux • GSM : 0477 70 98 03

### Province de Liège

- 9 Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5  
4217 Héron • GSM : 0475 96 00 94

- 10 Le Martinet, Baptiste Delcour, Parc Le Forestia,  
rue Fond Marie 563 - 4910 Theux/La Reid  
GSM : 0496 76 83 55

- 11 Terril du Gosson, rue Lamay 122 - 4420 S'Nicolas  
Tél. : 042 34 71 84 • GSM : 0471 50 24 07

### Province du Luxembourg

- 12 Alain Watrissant, rue Sonnetty 4 - 6700 Arlon  
Tél. : 063 22 37 40 • GSM : 0498 23 07 38

- 13 Cécile Bolly, rue du Village 12  
6840 Tournay-Neufchâteau  
Tél. : 061 27 84 74

- 14 Jeanine Denis, rue du Parc 24 - 6990 Hotton  
Tél. : 084 46 70 89 • GSM : 0479 58 59 53

## RÉGION FLAMANDE

### Province d'Anvers

- 15 Mieke De Wit, Boeyendaal 74  
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41



**16** Marcel Peeters, Floris Verbraekenlei 32  
2930 Brasschaat  
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97

### Province de Brabant Flamand

**17** Marc Van de Voorde, Boeksheide 51  
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

### Province de Flandre Occidentale

**18** Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,  
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende  
Tél. : 059 80 67 66

**19** Katrien Werbrouck, Domaine provincial,  
Bulskampveld 8 - 8730 Beernem  
Tél. : 050 79 09 59

### Province de Flandre Orientale

**20** Nick De Meulemeester, Liedermeeersweg 14  
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

**21** Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht  
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

**22** Nancy Van Liefveringe, Filip Berleengee,  
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen  
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

### Province de Limbourg

**23** Natuurhulpcentrum, Industrieweg Zuid 2051  
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

**24** Rudy Oyen, Strabroekweg 32  
3550 Heusden-Zolder  
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

### FRANCE

**25** Groupement Ornithologique du Refuge Nord  
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,  
Route Départementale 134  
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne  
Tél. : 033 3 88 01 48 00

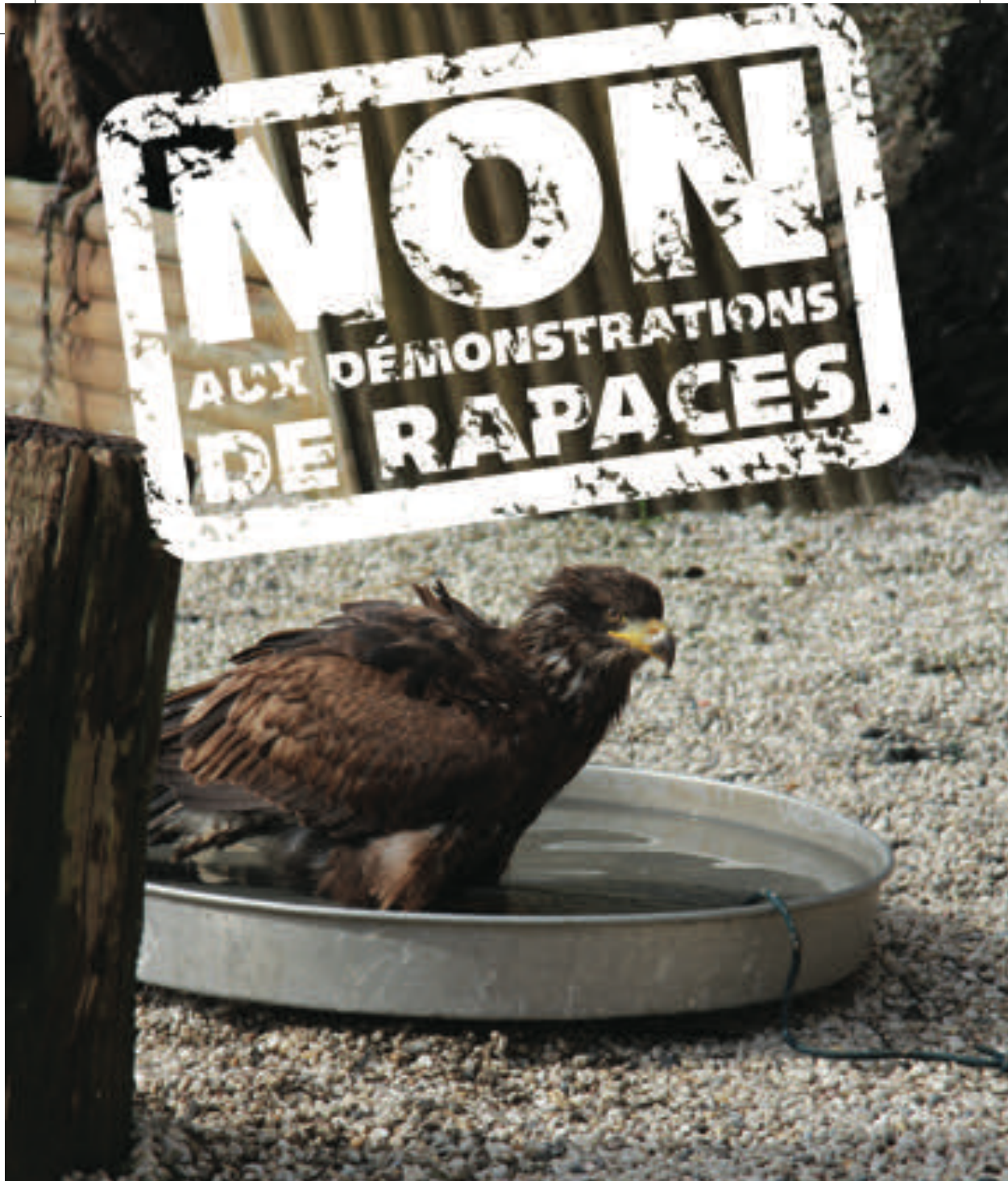
**26** L. Larzilliere, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11  
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

### PAYS-BAS

**27** Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD  
Zundert, Pays-Bas. Tél. : 0031 76 597 41 65



**Recueillir • Soigner • Relâcher**



## SIGNEZ NOTRE PÉTITION !



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be) ou vous pouvez contacter notre secrétariat au 02 521 28 50.

Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

**N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses !**

